Je ne connais pas la conscience d'un scélérat, mais je connais celle d'un honnête homme, et c'est affreux.

Joseph de MAISTRE.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

La ROCHEFOUCAULD.

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 2 MAI 1929 — No. 25.

Période de transformation

En marge d'une réunion de la Chambre de Commerce de Saint-Paul.

Vendredi dernier, la petite ville de Saint-Paul recevait plusieurs officiers des Chemins de fer Nationaux et de la Chambre de Commerce de la ville d'Edmonton. On avait pris prétexte, pour faire venir ces gens, de la réorganisation de la Chambre de Commerce locale.

Plus de deux cents personnes attestaient par leur présence leur approbation de cette initiative.

Les visiteurs étaient MM. John Blue, secrétaire-général de la Chambre de Commerce d'Edmonton, Henry Cooper, marchand grossiste, Jos. Madill, agent de district des Chemins de fer Nationaux, M. Sydney Carlysle, organisateur provincial des expositions et inspecteur du bétail pour la province, R. H. Bell, agent divisionnaire du fret pour le Canadien National, M. C. Gordon, entrepreneur en bâtiments et membre de la Chambre de Commerce de Végréville, et le secrétaire-général d l'A.C.F.A.

Mon humble personne exceptée, on s'accordera sur la valeur du groupe choisi pour aller réorganiser la Chambre de Commerce de Saint-Paul et lui infuser un peu d'enthousiasme. Hommes d'affaires au courant des conditions existantes en notre province, on devra en convenir, ils ont, au cours du banquet, offert ce soir-là aux membres et aux invités, donné de judicieux aperçus sur la nécessité qu'il y a de susciter une activité économique dans la région de Saint-Paul, sous peine de régression. Tous les orateurs (on pourra s'en convaincre, par le compte-rendu de leurs discours que nous offrons à nos lecteurs ailleurs) ont insisté sur ce point: l'avancement de la région de Saint-Paul repose sur la force d'une organisation locale agissante, éveillée, entreprenante.

Pendant plusieurs années, la supériorité du site favorisait Saint-Paul. Point n'était question de concurrence de villages-frères, jaloux un brin de la force de leur voisin. Mais la construction de lignes ferroviaires, prolongements d'embranchements, tout cela a fait de villages secondaires et jusqu'ici dépendants de Saint-Paul, des compétiteurs je ne dirai plus probables mais actuels.

C'est une évolution en cours. Personne ni rien ne pourra l'arrêter, si ce n'est une coopération des efforts des commerçants des hommes d'affaires de Saint-Paul et des environs. On voudrait qu'on ne le pourrait pas, arrêter la croissance des villages nouveaux qui surgissent. Tenter de limiter ou de modérer ces développements serait faire montre de peu d'envergure et d'un sens d'affaires incomplet.

Centre de distribution, centre d'activité économique, Saint-Paul peut demeurer cela sans nuire à Bonnyville et autres actives paroisses qui poussent.

Il s'agit donc d'étudier quels sont les moyens d'y parvenir, dans le but de maintenir l'attention des dirigeants sur la valeur de Saint-Paul comme centre d'affaires.

* * *

Le plaidoyer de M. John Blue ne fut pas qu'un compliment et cependant les deux cents convives de ce banquet ont chaleureusement marqué leur approbation aux dures vérités dites, souligné par des applaudissements non équivoques que l'on désirait entendre un exposé des maux dont on souffrait afin de connaître tout de suite les remèdes et d'en tenter sans délai l'application.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce est un réaliste, un homme d'affaires qui connaît quasi tous les milieux de l'Alberta, qu'il habite depuis plusieurs décades.

Dans un discours-programme, il a conseillé aux citoyens de Saint-Paul la publicité sur leur district, des méthodes d'affaires pour agrandir le champ d'activité économique, la coopération des efforts individuels pour arriver à une réalisation plus prompte et plus efficace.

Cet effort, cette activité, disait l'orateur, ce n'est pas aux autres à la développer, c'est à **vous**. Une salve d'applaudissements salua l'actif secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton.

Un autre conférencier qui a eu l'heur de plaire ce soir-là fut M. Carlysle. Organisateur d'expositions agricoles, il connaît à fond les divers milieux ruraux, la richesse des districts, la valeur des hommes qui les exploitent. Il a insisté pour que Saint-Paul ait son exposition, mais sans oublier de dire à nos amis que les exposants de la région pouvaient désirer mieux qu'une classification E. C'est la dernière classe. Ces choses-là, dites franchement furent acceptées dans un bon esprit. Des compatriotes auraient dit de même, que l'on n'aurait pas cru bon peut-être d'y faire écho, tant le préjugé est ancré que les connaissances et le sens des affaires sont le monopole exclusif des anglo-protestants. Mais le résultat seul importe.

Nos amis de Saint-Paul ont tour à tour promis de se mettre à l'oeuvre et de susciter chez eux et autour d'eux une activité bienfaisante.

* * *

La majorité de nos gens dans l'Ouest sont des cultivateurs, attachés et intéressés à la culture du sol, surtout à la culture intense du grain.

Le nombre d'acres ensemencés chaque année en blé augmente constamment. M. Carlysle disait vendredi dernier que pour longtemps encore, croyait-il, la culture du grain serait la grande culture dans l'Ouest, mais il a indiqué comme un devoir à l'agriculture de se tourner vers une culture mixte, vers l'élevage sur une petite échelle, afin de traverser sans peine les dures années, toujours possibles, de la grêle, du gel, etc.

Conseils maintes fois donnés par ceux qui ne sont pas cultivateurs, mais qui prennent une importance, une autorité indéniables, quand ils émanent d'hommes comme M. Carlysle.

Tous nos gens ne peuvent ou ne veulent pas rester sur la terre. Nous sommes atteints, pas au même point que dans la province de Québec heureusement, mais un peu tout de même, du désir d'aller, après quelques années de culture du sol, pratiquer un petit commerce dans un village ou dans la grande ville et, cela va sans dire, sans formation préalable. Quoi de plus navrant. De cette concurrence, les vrais hommes d'affaires sont victimes eux-mêmes par une coupure, momentanée, je le veux bien, mais par une coupure tout de même, des prix de vente. Pour aider aux commerçants compétents, pour empêcher les autres de se casser le cou trop rapidement, une Chambre de Commerce peut rendre d'utiles services.

* * *

Saint-Paul est un centre canadien-français réputé; il est de notre devoir de le maintenir tel, mais point n'est besoin pour cela qu'il reste stationnaire. Au contraire le développement commercial, industriel même s'il y a lieu, peut se faire par les nôtres ou avec une participation active de nos compatriotes. Autrement, nous subirons l'accusation de n'être pas à la page dans le développement rationnel de nos villages, de nos fermes, de nos villes.

Il ne faut pas que cela soit.

Cette décision de ne pas nous laisser surpasser par des centres étrangers, nous n'avons probablement plus besoin de la conseiller, elle est déjà passée dans le domaine de l'action, partant de la réalisation, si on en juge par l'organisation ou plutôt la réorganisation qui vient de s'opérer à Saint-Paul.

Que nos amis de ce district poursuivent ces efforts pour faire de leur "Chambre de Commerce" un organisme éveilleur, éducateur, d'initiative et de réalisation. Que la "Chambre de Commerce" mette sur pied une exposition et que nos cultivateurs s'emploient à y participer et s'efforcent d'y faire bonne figure en exposant une belle variété de produits.

Cette réforme est déjà en bonne voie. Il convenait au journaliste qui a assisté à toutes ces excellentes déclarations, de porter plus au loin l'écho des judicieuses paroles prononcées ce soir-là.

Nous l'avons fait pour rendre service.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

DEMANDE DE REDUCTION TARIFAIRE

Nous prenons connaissance d'une demande de réduction tarifaire faite par MM. F. Baillargeon Limitée, fabricants de cierges à Saint-Constant, Québec.

Le dossier soumis à la "Commission du Tarif" réclame une réduction du droit sur la cire paraffinée et l'entrée en franchise de la cire d'écailles brute (blanche).

Les demandeurs sont des manufacturiers de cierges d'église. Ces articles sont assujettis à un droit douanier de 25 p.c.

Il est curieux qu'une anomalie semblable se soit glissée dans le tarif. Il serait curieux aussi d'en connaître la cause. En effet, cette cire paraffinée constitue une matière brute essentielle à la fabrication du produit ouvré.

Les demandeurs ont cette autre requête à soumettre à cette "Commissionn du Tarif". C'est l'abolition du tarif douanier sur la cire brute d'écailles. On ne fabrique pas ce produit, dit-on, en Canada, si ce n'est un substitut jaune de qualité inférieure.

C'est la "Commission du Tarif" qui fera recommandation à ce sujet au ministre des Finances, qui, à son tour, jugera et décidera de réduire ou d'abolir, s'il y a lieu, la dite taxe imposée.

Des taxes douanières comme celles que nous relevons sont à l'encontre de tout protectionnisme sain. Si protectionniste que l'on soit, il est erroné de préconiser protection sur un produit non fabriqué en Canada ou de qualité inférieure.

La vraie protection sert, ou nous ne comprenons rien à l'économie politique, à protéger un produit fabriqué **temporairement à prix plus élevé** au pays, contre l'importation de marchandises identiques que l'on peut obtenir à un prix inférieur.

La protection ne doit pas servir à quelques magnats de l'industrie ou de la finance, pour écouler de la pacotille, sous prétexte que l'industrie canadienne a besoin d'aide. On peut protéger momentanément un produit s'il y a espérance légitime que la protection temporaire servira à l'organisation et à la consolidation de l'industrie naissante.

Est-ce le cas pour la cire parraffinée? Quelle espérance avons-nous que demain le Canada en produira?

Le Canada n'a pas besoin de protection sur les choses que l'on ne pourra jamais fabriquer ou d'ici longtemps du moins en notre pays. Il est également illogique de demander à nos industriels de faire concurrence aux étrangers, si un droit est chargé sur les produits bruts qu'ils utilisent.

Ne nous payons pas de mots. Il y a deux sortes de partisans du tarif douanier élevé: ceux qui le désirent pour la protection, et c'est la majorité, et ceux qui conviennent que nous en avons besoin pour le revenu.

Ces derniers sont souvent les plus logiques. C'est facile à comprendre: leur intérêt est moins personnel moins direct.

* * *

CE NE SERAIT QUE JUSTICE

En 1926, les marchands d'automobiles ont versé au fisc une somme d'un million six cent mille dollars en impôts spéciaux. Cette taxe fut ultérieurement abolie. On a remboursé depuis, les argents payés au gouvernement, mais non pas les intérêts que représente une somme aussi considérable.

Les marchands réclament depuis cette date avec instance le remboursement de ces intérêts.

S'il est vrai "que l'intérêt suit le capital", on ne saisit pas bien la cause du long retard qu'apporte le gouvernement à régler cette réclamation.

Les bons comptes font les bons amis et le ministère s'en créerait un grand nombre en entendant la plainte faite par les marchands d'automobiles, en manifestant un esprit de justice indéniable.

Que le gouvernement soit impitoyable dans la perception de ses dûs, mais, d'autre part, qu'il n'oublie pas d'entendre les réclamations justes et fondées.

* * *

CE PERSONNEL

Le gouvernement provincial vient de nommer ses représentants à la commission du crédit agricole, sujets à ratification par les autorités fédérales.

Les élus sont MM. J. C. Murray, A. H. Towell, et Geo. Bennett. Leur compétence est indéniable.

Mais il est curieux de noter, nous dit quelqu'un, que jamais le sort ou la compétence ne favorise un compatriote.

* * *

UNE GROSSE QUESTION

Nos lecteurs pourront prendre connaissance d'une lettre que nous recevons cette semaine d'une personne sérieuse de Bonnyville, en marge de celle traduite par nous et publiée ces derniers temps par le U.F.A.

L'auteur, M. T. Wik, aurait mieux fait de se guérir lui-même avant de proposer guérison à d'autres.

Nous désirons que le ministre prenne connaissance de l'accusation fausse faite par ce correspondant et nous espérons que le journal fermier donnera à la dénégation la même publicité qu'il a donnée à l'accusation contre nos instituteurs Canadiens-français.

On crie fort si, par hasard, nos instituteurs n'ont pas toutes les qualifications exigées par le gouvernement mais on ne se fait pas scrupule de nous imposer des professeurs unilingues, même dans des endroits où nous formons une majorité écrasante.

Et puis quels efforts tente-t-on pour nous donner des instituteurs bilingues compétents?

La justice n'est-elle que d'un côté?

R. L.

L'actualité sous la loupe

UN NOUVEAU GRAND MOT: LE VENIOTISME

De tout temps, il y a eu des gens qui ont fait de toute leur vie la poursuite de ce rêve: donner leur nom à un produit, perpétuer ainsi leur mémoire. Et, voyez comme le sort est ironique, cet honneur échoit à des gens qui, de toute apparence, ne l'ont pas convoité. Tel est le cas d'un ministre de notre parlement fédéral, M. Véniot, Acadien de naissance et, selon ce qu'on en sait, d'énergique tempérament. Ce ministre-là fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps déjà. Il semble tenir à administrer lui-même et d'après la Constitution le département qui lui a été confié. Or, des critiques estiment que c'est d'une originalité déplacée. Des journaux nous apprennent que la presse ontarienne, pour définir l'ensemble des attitudes blâmables du ministre, vient de consacrer un nouveau vocable: c'est le "véniotisme". Et, comme toute théorie, le "véniotisme" a ses adeptes et ses adversaires, ces derniers de plus en plus courroucés et scandalisés devant la fermeté de M. Véniot à défendre ses positions.

A Simcoe, Ont., il s'est, paraît-il, passé une chose inouïe. Suivez bien les péripéties de ce "scandale". Il s'agissait de nommer à cet endroit un maître de poste. Nos lecteurs savent-ils que devant la Commission du service civil, le titre de vétéran équivaut ordinairement à un diplôme de compétence? Si vous étiez trop jeune, de 1914 à 1918 pour faire la guerre, tant pis pour vous, vous n'existez à peu près pas pour cette Commission: il fallait naitre avant. Bref, deux vétérans restaient sur les rangs, quand on eut éliminé les autres candidats. L'un des deux, un M. Whittaker, se vit refuser le poste parce qu'il était tout à fait invalide et ne pouvait assumer les fonctions qu'il briguait. La situation fut donc attribuée à l'autre concurrent, vétéran mais apte à ce service, M. Bowyer. On fit, paraît-il, grief à celui-ci d'avoir obtenu la préférence. On ne pardonne par surtout à M. Véniot un pareil "scandale". Voilà pourquoi, pendant je ne sais combien de séances de la Chambre des Communes, on a refusé de voter les crédits de son ministère. On veut sans doute lui apprendre à savoir distinguer et choisir, dans l'avenir, ceux des candidats qui seront plus à charge au pays.

Le "véniotisme" n'a pas causé que cette bouleversante affaire. Il est à l'origine du timbre-poste bilingue permanent. Nous avions bien depuis 1927 les timbres bilingues de la Confédération, mais la presse qui voit jaune ne s'est pas ralliée encore à la Constitution canadienne, qui reconnaît deux langues officielles: le français et l'anglais. Cette presse s'est vouée à la haine de notre langue. Elle n'a pas manqué de répandre, partout où elle est admise, les avertissements solennels contre l'envahissement du français et les malédictions contre le ministre audacieux qui entendait faire respecter l'esprit de la loi. C'est cette presse-là qui donne au "véniotisme" tant de publicité . . . et gratuite! On sait poutant que la publicité gratuite ne court pas les rues. M. Véniot est donc un heureux mortel, car le genre d'attaques que lui décochent sans répit ses adversaires de tout acabit, assure au "père du timbre-poste bilingue" l'estime de toute une classe de gens bien pensants, non seulement parmi les Canadiens-français, mais parmi les partisans du meilleur canadianisme.

Tout n'est pas parfait aux Postes et nos compatriotes de cette province ont eu, à maintes reprises, à se plaindre du service bilingue absolument incomplet qu'ils obtiennent, mais l'énergie déployée par le présent ministre des Postes pour faire régner la justice dans les services postaux nous permet d'espérer le redressement des griefs qui subsistent.

FAMILIAS.

UN GRAND BANQUET SOUS LES AUSPICES DE LA "CHAMBRE DE COMMERCE" DE SAINT-PAUL

On entend des discours de MM. John Blue, Jos. Madill, R. H. Bell, H. H. Hivon, R. Laplante, et autres.

Ce n'est pas tous les jours que le rédacteur de la "Survivance" voyage en compagnie des autorités de la "Chambre de Commerce" de la ville d'Edmonton et des Chemins de fer Nationaux et cependant bien que la chose ne soit pas coutumière il n'en parlera pas longuement aux lecteurs, si ce n'est pour dire que le service fut parfait et qu'il est bien agréable de voyager en wagon spécial.

Ceci dit, arrivons-en à notre voyage de Saint-Paul à l'occasion de la réorganisation de la Chambre de Commerce de Saint-Paul.

LE BANQUET

Après une cordiale réception dès l'arrivée et une promenade en auto dans les rues de Saint-Paul, grâce à l'obligeance de citoyens de la petite ville, nous avons été ensuite l'objet de délicates attentions au Club local des Chevaliers de Colomb.

Le banquet fut servi dans la salle paroissiale par les jeunes filles de la paroisse.

Ce fut le premier banquet du genre dans la petite ville de Saint-Paul. On remarquait aux tables près de 200 personnes.

La bienvenue fut souhaitée aux visiteurs par M. H. H. Hivon, maire de Saint-Paul.

DISCOURS DU MAIRE

M. le président,

Mesdames, messieurs,

Au nom du Conseil de cette ville dont je suis le maire, je souhaite à tous et chacun la plus cordiale bienvenue, à ce banquet offert par la "Chambre de Commerce de Saint-Paul". C'est vraîment un plaisir pour moi de vous avoir au milieu de nous ce soir: représentants des chemins de fer Nationaux et de la Chambre de Commerce de la ville d'Edmonton et autres représentants distingués.

Nous osons espérer que votre séjour dans notre district laissera dans vos esprits le meilleur des souvenirs et que vous coopérerez avec bonheur dans l'avenir aux initiatives que nous avons en pensée.

Je présente à ces visiteurs les clés de la ville, et je suis certain que chaque citoyen de ce district se joint à moi, pour exprimer le désir que nous avons de travailler ensemble côte à côte en nous joignant à la Chambre de Commerce pour le succès de notre village et des villages environnants.

* * *

Le secrétaire de la Chambre de Commerce, M. R. J. Thibeaudeau, souhaite brièvement la bienvenue aux visiteurs et aux assistants du banquet présidé avec tact par M. Alphonse Brosseau, président de la Chambre de Commerce locale.

M. H. H. Cooper, marchand grossiste de la ville d'Edmonton, fit un bref discours de même que MM. Jos. Madill, agent du district des passagers, et M. Charles Gordon, de la Chambre de Commerce de Végréville.

M. R. H. Bell dit aussi quelques mots sur les taux de fret en vigueur à l'heure actuelle.

M. Laudas Joly, le sympathique député de Saint-Paul à la législature, est un autre orateur trop bref.

Il insista lui aussi sur la nécessité d'une action commune pour faire avancer le district, suggéra que l'organisme récemment créé était appelé à répondre à ce besoin de coopération.

L'orateur suivant fut M. Rodolphe Laplante, directeur de la "Survivance". Ce dernier s'exprima en français, après quelques mots en anglais. Il était convenable, que quelqu'un dise un mot en notre langue à cette occasion, puisqu'on avait cru devoir inviter un Canadien-français d'Edmonton. Il ne faudrait pas tout de même que les autorités de la Chambre de Commerce et des Chemins de fer Nationaux trouvent étrange que personne de l'endroit n'ait cru dire un mot en français. Un autre discours français, semble-t-il, aurait été dans l'ordre, tout au moins quelques mots.

M. S. G. Carlysle, du ministère de l'agriculture, fut un orateur substantiel et pratique pour les citoyens de la région de Saint-Paul.

Ces conseils nous ont paru marqué au coin du bon sens et de l'expérience. Que nos amis de Saint-Paul fassent passer dans la réalisation ces directives d'un homme d'expérience comme M. Carlysle et ce sera, nous en sommes convaincu, pour le plus grand bien, non seulement de nos amis de Saint-Paul, mais de toute la société.

Le principal orateur de la soirée cependant fut M. John Blue, l'actif secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton.

Dans une conférence dictée par l'expérience, le bon sens, la logique, un désir intense de voir l'activité partout, il a critiqué l'apathie, l'indifférence, notre manque de volonté, suggéré avec force aux citoyens de St-Paul de s'occuper de leurs affaires locales ce que personne d'autre ne peut faire. Avant d'aller s'emparer des richesses arables incontestables que nous avons dans l'extrême nord, il serait peut-être opportun, de ne pas s'éloigner des vieux sites comme celui de Saint-Paul.

Comme Canadiens-français, nous avons d'autres mobiles pour demeurer attachés à cet endroit historique, si cher au coeur du Père Lacombe, dont il est question de ce temps-ci dans toute la presse du pays et même des Etats-Unis.

M. John Blue a chaleureusement félicité les membres de la Chambre de Commerce de leur initiative et leur a dit franchement de ne pas se gêner de réclamer la collaboration des Chambres de Commerce plus puissantes.

La soirée se termina par un vote de remerciements et de félicitations à l'adresse des orateurs de la soirée, proposé par M. A. U. Lebel, avocat à Saint-Paul.

On entendit au cours de la soiree des chansons par MM. Guthrie, J. Lavoie et D. Bougie.

Bref ce fut une soirée réussie, qui suscitera de l'intérêt dans la région de Saint-Paul, qui incitera peut-être nos gouvernants à ne pas négliger dans leur construction future d'embranchements, les mérites de cette ancienne paroisse.

Réitérons à nos amis de l'endroit nos félicitations sincères d'avoir songé à mettre sur pieds pareille organisation. Souhaitons-leur aussi succès dans cette tentative d'éveiller les esprits. C'est une belle tâche.

UN DEPUTE SOUSCRIT $100 POUR LES "CONCOURS DE FRANCAIS"

La surprise fut grande et agréable, mais c'était bien un chèque de $100 que contenait la réponse de M. Ed. Lacroix, député-fédéral de Beauce.

La lettre ne contenait pas de phrases mais cette seule mention, "Ci-inclus mon chèque au montant de $100 pour votre Concours de Français"

N'est-ce pas magnifique, très simple, mais grandement éloquent ce geste d'un député de la province de Québec, important homme d'affaires qui laisse tomber ainsi, sans s'en vanter, sans crier sur les toits, une somme rondelette?

M. Lacroix est un propère marchand de bois et habitué aux affaires bien faites et rapidement réglées, il a fait un don princier aux Franco-Albertains.

Comme on le voit, voilà plus et beaucoup mieux qu'un vague encouragement: voilà un acte.

Assurément tous ne sont pas capables de souscrire à une oeuvre comme celle du "Concours de Français", un montant comme celui du député Lacroix, mais tous peuvent apporter quelque chose pour le succès final.

Nous préférons recevoir $1000 en petits montants, que deux ou trois grosses souscriptions, afin de pouvoir dire que le "Concours" est une affaire populaire. Mais que l'on ne se méprenne pas, nous ne refusons pas de montants si élevés soient-ils. Si par hasard quelqu'un voulait dépasser le chèque de M. Lacroix, il ne faudrait pas tout de même qu'il se sente gêné.

Oui, donnons, chacun selon ses moyens, mais donnons tous à l'"Association des Instituteurs Bilingues" pour que nos enfants soient encouragés dans leur travail en français. Nous attendons la réponse de nos Franco-Albertaine.

Conditions du "Concours de Français"

Edmonton, Alta., 15 avril 1929

Monsieur le secrétaire,

Vous trouverez, ci-inclus, une lettre adressée aux commissaires de votre district d'école. Copie de cette lettre sera aussi envoyée à l'adresse de chacun de vos commissaires, à M. le curé et aux officiers des cercles locaux de l'A.C.F.A. Après en avoir pris connaissance, vous voudrez bien faire appeler une assemblée de votre commission scolaire et nous en transmettre la décision au plus tôt possible. Vous remarquerez que le sujet qu'elle traite est de la plus haute importante pour l'enseignement du français aussi bien dans votre école que dans tous les districts bilingues de notre province.

Il y a actuellement pénurie d'instituteurs bilingues en Alberta c'est pourquoi bon nombre de nos districts ont nécessairement dû engager des instituteurs de langue anglaise qui ne peuvent enseigner le français. Nous trouvons qu'il serait très malheureux que les petits canadiens-français de ces écoles ne puissent, pour cette raison, participer à nos concours, puisque nos concours ont pour principal but d'encourager nos enfants à l'étude de leur langue. Il a donc été décidé que: nos concours sont ouverts à tous les élèves de langue française en Alberta, des grades I à XII inclusivement; ceux d'une autre langue pourront y prendre part s'ils le désirent.

Pour qu'une école soit éligible, elle devra se soumettre aux conditions plus bas données:

SUJET: Nos concours consisteront en un examen écrit sur le Programme Officiel de Français tel que promulgué par le Département d'Education de l'Alberta, dans les grades I à VIII. Pour les grades supérieurs, un comité spécial fera un questionnaire approprié. Il y aura de plus une section Hors Concours, pour nos collèges classique.

DATE: Le concours devra se faire dans chaque école à une seule et même date. Les concours de 1929 auront lieu LE 12 JUIN.

CONDITIONS: Pour qu'une école soit éligible, il faudra:

a.—Que la commission scolaire ait légalement adopté l'enseignement du Programme Officiel de Français pour l'Alberta dans son école.

b.—Que le concours soit donné sous la surveillance d'une personne autre que l'instituteur. Le Comité des Concours se réserve le droit d'accepter ou de rejeter le choix des dites personnes. Dans les couvents et collèges, il faudra au moins qu'il y ait échange d'instituteurs d'une classe à une autre pendant nos concours.

c.—L'instituteur devra faire parvenir au moins un mois avant la date du concours par l'entremise du secrétaire-trésorier, le nom de chaque élève, indiquant le grade respectif de chacun et les noms et adresses des parents de chaque élève.

d.—Les questionnaires, une fois reçus, devront être soigneusement gardés, sous secret, **par les Surveillants Choisis,** jusqu'à la date du concours. Les copies du concours devront être remises au surveillant aussitôt le concours terminé, et celui-ci devra les adresser sans délai, par colis recommandés, au **Secrétaire des Concours de Français, Collège des Jésuites, Edmonton, Alberta.**

e.—En tous cas, le Comité des Concours de Français est le juge, en dernier ressort, de l'égibilité d'une école et d'un candidat.

De plus amples détails seront fournis sous peu aux Surveillants de nos concours.

Vous remarquerez donc, M. le secrétaire, que si vos commissaires désirent faire concourir les élèves de votre école, il leur faut d'abord en avertir votre instituteur dès maintenant, lui demander une liste des élèves qui y prendront part ainsi que les noms et adresses de leurs parents. Il leur faut de plus choisir une personne autre que votre instituteur pour surveiller le concours dans votre école. Cette liste des élèves, le nom et adresse du surveillant choisi —assurez-vous que la personne accepte—devront nous être transmis avant le **15 mai prochain.** Dans les couvents et en général dans toutes les écoles qui auront des concurrents dans les grades XI et XII, nous exigeons que le surveillant soit une personne étrangère à l'institution. On comprendra facilement la raison de cette condition, en sachant que l'A.C.F.A. a l'intention de donner des bourses d'école normale comme récompenses dans ces grades.

Quelle que soit la décision de votre commission scolaire au sujet de notre communication, nous vous prions, M. le secrétaire, de nous répondre. Garder le silence sera nous signifier que vos commissaires ne favorisent pas nos concours et par conséquent ne désirent pas qu'ils aient lieu dans votre école. Nous prions les Révérendes Soeurs Supérieures des couvents de considérer la présente lettre, comme leur étant adressée personnellement.

Le temps presse. Il faut donc vous hâter.

Vos tout dévoués,

R. RACETTE, président.

Conrad FOUQUETTE, secrétaire.

Ne l'oubliez pas

Quelques personnes ont demandé à l'administration de les inscrire sur nos listes d'abonnés, mais par malheur elles ont oublié de nous faire parvenir jusqu'ici le prix de leur abonnement. Un journal, n'importe quel journal ne peut vivre sans la perception de ses dûs, la "Survivance" pas plus que d'autres ne peut faire de merveilles sans argent. Voilà pourquoi nous prenons la liberté, cette semaine, de demander à ceux qui reçoivent le journal sans avoir payé leur abonnement de nous faire parvenir $2.

Autrement nous nous verons dans la nécessité de retrancher ces noms. Il est bien entendu que nous n'avons pas là en pensée ceux qui nous ont promis de nous payer à une date définie. Nous voulons tout simplement savoir à quoi nous en tenir.

Nous sommes convaincus que nos amis comprendront le motif qui nous incite à faire cette démarche. Et nous les en remercions.

A St-Edouard

Ce petit cercle vient de procéder à l'élection de ses officiers:

Président honoraire:
Albert Dubrule;

Vice-président honoraire:
Philémon Roberge;

Ces deux officiers étaient officiers dans l'ancien cercle.

Président actif:
Odillon Paquin;

Vice-président:
Arthur Lamothe;

Secrétaire:
Wilfrid Laplante.

Représentants des districts d'écoles: MM. Ernest Roberge, Jos. Faucher, Zénon Joly.

Nos félicitations à nos amis de Saint-Edouard.

* * *

A Vimy

Le cercle de Vimy vient de procéder lui aussi à l'élection des officiers du cercle pour la nouvelle année.

Seulement dix membres ont donné leur adhésion. Ce groupe, l'un des plus actifs dans le passé, est certainement capable de donner davantage dans l'avenir. Nous comptons sur les officiers, conscients qu'ils sauront bien activer la propagande en prévision du congrès qui s'en vient rapidement.

Président:
Roméo Pagé;

Vice-président:
Télesphore St-Arnaud;

Secrétaire-trésorier:
Rod. Gouin.

Nous offrons à ceux qui sont déjà inscrits nos félicitations et nous espérons que les autres se joindront sous peu.

* * *

A Saint-Albert

Le cercle Saint-Albert vient de se réorganiser pour la nouvelle année. Ce cercle de l'A.C.F.A. aura pour officiers les membres suivants:

Président:
Oscar Leblanc;

Vice-président:
John Lafleur;

Secrétaire-trésorier:
Eugène Perron.

Nous offrons à ce groupe nos sincères félicitations.

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Chronique féminine

Les deux visages

Il m'est arrivé, et sans doute vous est-il arrivé à vous aussi, en visite, de trouver charmante celle qui reçoit, jusqu'au moment où un enfant ou la bonne, ou quelqu'un est entré en scène. A cette minute-là, madame a pris un autre visage, son autre visage, et vous vous êtes dit, comme moi: "Il n'est pas joli le second visage de madame"! Ça n'a été que le nuage d'une seconde et, se souvenant de sa visiteuse, l'hôtesse a repris son sourire et son langage soigné. Mais c'en est fait, le charme n'opère plus. Malgré soi, on se dit que l'amabilité était de la pose et que la vraie personnalité, c'est la vilaine figure qui s'est montrée tout-à-l'heure.

Sans doute la besogne de tous les jours est-elle monotone, souvent fatigante; on a ses nerfs. Mais ne sait-on pas qu'aujourd'hui, tout est matière d'entrainement? Les nerfs aussi se dominent, pourvu qu'on s'en avise. Ceux à qui nous **devons** d'abord le sourire sont précisément les plus près de nous: les parents, les maris, les enfants, les domestiques quand on en a. En coûte-t-il plus cher de faire des remarques sans emportement, de gronder sans aigreur, de demander sans mollesse comme sans arrogance?

Nous l'apprenions toutes jeunes dans nos lectures à haute voix, qui nous donnaient indirectement des leçons de morale: "La colère enlaidit le plus joli visage". Certes, comme les saintes colères de Moïse, les contrariétés de nos vies en suscitent de légitimes. Mais alors, habituons notre entourage à ne les voir que dans des circonstances qui les expliquent. Est-il d'ailleurs rien de désagréable comme de se heurter à l'indifférence de ceux qui nous ont indignées? Eh bien, c'est ce qui arrive infailliblement à celles qui promènent ordinairement par la maison un visage courroucé.

Et puis, on a beau se surveiller, un beau jour le naturel reprend le dessus au moment le moins opportun et les amis, les visiteurs, tout le monde enfin entre dans le "secret" du double visage. N'est-il pas beaucoup plus simple de n'en avoir qu'un et de le faire aussi attrayant que le permet la nature? Si notre état de vie nous oblige quelquefois au négligé de la toilette, il n'en est pas de même du négligé moral. L'endosse qui veut et le rejette qui veut.

Avantage précieux, les soins que l'on donne au visage moral n'exigent ni longues stations au salon de beauté, ni dépenses exagérées, et, de plus, ils ne comportent ni le ridicule, ni la vieillesse prématurée du maquillage en si grande faveur. En somme, voilà bien la culture de beauté que tout le monde peut s'offrir sans encourir les allusions moqueuses, les sourires impertinents et . . . les perturbations des budgets.

GERMAINE.

AIMEZ VOS MAINS

Aimez vos mains afin qu'un jour vos mains soient belles.
Il n'est pas de parfum trop précieux pour elles;
Soignez-les. Taillez bien les ongles douloureux:
Il n'est pas d'instrument trop délicat pour eux.

C'est Dieu qui fit les mains fécondes en merveilles;
Elles ont pris leur neige au lys des Séraphins,
Au jardin de la chair ce sont deux fleurs pareilles,
Et le sang de la rose est sous leurs ongles fins.

Il circule un printemps mystique dans les veines
Où court la violette, où le bluet sourit;
Aux paumes de la main ont dormi les verveines,
Les mains disent aux yeux les secrets de l'esprit.

Les peintres les plus grands furent amoureux d'elles,
Et les peintres des mains sont les peintres modèles.

Comme deux cygnes blancs l'un vers l'autre nageant,
Deux voiles sur la mer fondant leurs pâleurs mates,
Livrez vos mains à l'eau dans les bassins d'argent,
Préparez-leur le linge avec les aromates.

Les mains sont l'homme ainsi que les ailes l'oiseau:
Les mains chez les méchants sont des terres arides;
Celles de l'humble vieille où tourne un blond fuseau
Font lire une sagesse écrite dans leurs rides.

Les mains des laboureurs, les mains des matelots
Montrent le hâle d'or des cieux sous leur peau brune,
L'aile des goélands garde l'odeur des flots,
Et les mains de la vierge un baiser de la lune.

Les plus belles parfois font le plus noir métier,
Les plus saintes étaient les mains d'un charpentier . . .

Aux anciens abonnés

On nous transmet une longue lisfe de personnes dont les abonnements n'étaient pas acquittés à "L'Union" parfois depuis un an et même depuis plus longtemps.

Nous ne servirons pas le journal gratuitement à ces personnes, il va sans dire. Le présent numéro leur est adressé comme échantillon.

S'ils désirent recevoir le seul journal de langue française en existence en notre province, s'il veulent fournir à leurs enfants un aliment intellectuel français, si la "Survivance" leur convient, elle leur sera expédiée sur réception de $2.00 transmis à 9664 Avenue Jasper, Edmonton.

Il n'est pas une personne de langue française qui ne puisse donner $2.00 pour aider une cause nationale, se renseigner et faire acte de solidarité.

Nous attendons votre abonnement. Ce numéro est le dernier que vous recevrez. Notre journal ne fera dans l'avenir que progresser. Assisterez-vous à votre croissance, y contribuerez-vous ou vous contenterez-vous d'un rôle passif, comme c'est le cas pour tant de personnes?

Propos féminins

Commandez

Ce n'est qu'avant le mariage qu'on vous fait la cour comme à des princesses, mais non après et la chose est vraie dans tous les sens du mot. Exigez donc, commandez donc tant que vous savez le pouvoir en mains. Faites faire un noviciat sérieux. Il y va de votre bonheur.

Mais je m'aperçois que je tombe dans le sermon devant une corbeille de noce, ce qui manque de naturel et d'à-propos. En plus des qualités pratiques et morales il en est d'autres que doit posséder la femme épouse. Voici un troisième bouquet dans notre corbeille: qualités intellectuelles.

Plus il y a de sympathie entre les deux époux, plus il y a de chances de bonheur. Il ne faut donc pas négliger les sympathies intellectuelles; il faut donc que la femme soit instruite, pas autant mais aussi bien que l'homme. Rien ne s'y oppose. N'est-ce pas son aide pour le travail de la vie et si l'esprit empêche de dormir comme on dit, je ne sache pas qu'il empêche de travailler. Instruire la femme n'est pas un danger. Au contraire les têtes les plus pleines sont celles qui tournent le moins facilement. Instruisez-vous: le savoir plus grand est une facilité de plus pour faire le bien, pour trouver le bonheur.

Ce qu'il faut lire

"Jean-Paul"

(Spécial à la "Survivance")

Connaissez-vous Forest? Et Gervais? Et le P. Lavigne? Et le P. Beauchamp?—Non?—Eh bien, lisez "Jean-Paul".

C'est un roman entrainant, un roman qui vous captivera de la première page à la dernière: une fois "embarqués" vous serez entrainés, ils vous faudra finir!

La scène se passe dans un collège canadien. Jean-Paul Forest est le héros de l'histoire; autour de lui vous verrez évoluer son "meilleur ami", Gaston Gervais, le grand Vincent, Lafleur, Jobin, paresseux de son métier, Barrette le philosophe, le petit René; il y en a pour tous les goûts: quelle galerie de portraits que toutes ces physionomies!

Vous aimez les péripéties? Vous en aurez à souhait: une fête sportive, la Sainte-Cécile, suivie de près par une Sainte-Catherine tout aussi grandiose, du hockey, une messe de minuit, un pique-nique; toute la vie du collège y passe, et d'un collège où l'on se remue: il y a jusqu'au "diable" au dortoir. A travers tout cela la figure de Jean-Paul, attachante dans ses luttes, dans ses misères, dans ses joies.

Le style est rapide, clair; les traits bien choisis. Rien ne languit: les événements se déroulent comme une pellicule de cinématographe. Un livre que tous les jeunes devraient lire et même ceux qui ne le sont plus.

Lisez-le et je parie que vous en demanderez un autre semblable: que le P. Farley se le dise!

F. F.

("Jean-Paul", roman, in-8, 200 pp., par le P. P.-E. Farley, c.s.v. Prix: 50 sous, franco, 60 sous. 5199, rue Saint-Dominique, Montréal.)

Les recettes

(Envoi d'Anita, Montréal)

Gâteau roulé à la gelée—3 oeufs (blancs et jaunes battus séparément), une tasse de sucre, deux cuillerées à table de lait doux, 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 tasse de farine non préparée, parfumez au citron.

Battez les jaunes d'oeufs avec le sucre et le lait. Fouettez les blancs en neige, puis battez-les lestement avec les jaunes et le sucre. Mélangez la farine et la poudre à pâte avant de les ajouter aux autres ingrédients Aromatisez avec du citron, faites cuire au four modéré.

Pendant que le gâteau est encore chaud, démoulez et posez-le sur un linge trempé dans l'eau froide et bien tordu. Saupoudrez un peu de sucre en poudre sur le linge, couchez de la gelée sur le gâteau chaud que vous roulerez en tenant vos mains sous le linge. Agissant ainsi, le gâteau ne se brisera pas. Si les extrémités de la pâte étaient trop dures pour se rouler sans se briser, rognez-les avec un couteau pendant que le gâteau est chaud. Lorsqu'il est refroidi recouvrez-le d'une glace blanche et saupoudrez de coco.

S'ILS ARRETAIENT PARFOIS . . .

S'ils s'arrêtaient parfois, les tramways, comme ce serait commode pour les journalistes. Ainsi, me dit une dame de mes connaissances qui vient de me faire quelques réflexions sur le plaisir immense qu'elle a ressenti à attendre un tramway qui ne venait pas, il arrive qu'après s'être fait attendre il passe tout droit.

Placée dans l'encoignure d'un magasin, elle a dû stationner sous la pluie, sous une pluie froide comme celle qui tombe en avril. Dès qu'elle s'avançait pour prendre le tramway, il filait à toute allure.

Quand les journalistes seront tous riches, ils auront autos comme . . . comme tout le monde, ne fût-ce qu'un modeste Ford, mais d'ici là, n'ayant que le tramway pour tout véhicule, ils portent à la connaissance des édiles d'Edmonton leur désir très humble d'être servis de plus efficace façon par le système de transport du commun des mortels.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes."
(Garneau)

13 (Suite)

—Merci, mon cousin, fit-il ému. De revoir ma mère, ce me serait une si grande joie!

Et, voulant être agréable:

—Le Gardeur me dit que la présence de Mademoiselle de Muy a été pour la famille une véritable bénédiction. Ma mère l'a bien avant dans son coeur, paraît-il.

Le visage fatigué du major s'éclaira:

—Guillemette est une bonne fille et l'énergie ne lui manque pas. Quand je voulais plaindre sa jeunesse, privée de tout, elle me répondait: "Moi, privée de tout! . . . Mais, j'ai votre affection . . . j'ai la lumière du soleil . . . la chanson des oiseaux" . . . Vous aimerez sa fierté nationale.

—D'après Le Gardeur, un officier anglais est fort occupé d'elle.

—Un caprice de jeune désoeuvré qui s'ennuie à Saint-Antoine de Tilly . . . C'est bien naturel.

Ce voyage de sept lieues avait fatigué le capitaine de Tilly, mais il avait dormi profondément. Et, quel bonheur, au matin, de s'éveiller dans sa petite chambre d'enfant, le coeur encore plein des émotions de la veille!

Comme il s'était senti aimé! Oh! cette joie inexprimable qui avait mis sur le visage flétri de sa mère le rayonnement de la jeunesse, toutes ces étreintes, toutes ces chaudes effusions de l'arrivée! . . . Et le grand feu dans la cheminée pour le réchauffer, comme s'il sortait de la tombe . . . et ce bon verre de vin que Guillemette lui avait fait boire lentement. Comme elle avait joui de sa surprise . . comme elle triomphait en montrant la vieille bouteille cachetée qu'elle avait découverte au fond de la cave et gardée pour lui.

—Elle a une voix aimable et des yeux d'enfant, pensa-t-il. Quel âge a-t-elle maintenant? dix-huit ans, si je ne me trompe. Elle a bien grandi, ma petite cousine, mais ses cheveux cendres n'ont pas bruni.

Un grand silence régnait dans la maison. Jean n'entendait que des pas furtifs, ne reconnaissait pas les habitudes du foyer:

—On me traite en malade, se dit-il, avec mélancolie.

Il se leva, reposé, ouvrit la fenêtre du côté du fleuve, et respira allègrement l'arome du sol natal. La nuit avait mis un peu de givre sur l'herbe. Il aurait voulu, comme autrefois, voir les poules picorer dans la cour, les entendre glousser. Un parfum de la vie primitive, simple et rustique, l'enveloppa, le pénétra. Il sentit comme ses aïeux avaient aimé ce coin de terre conquis pied à pied sur la forêt.

Le vent et les vagues animaient le paysage. Mais les champs étaient déserts. Pas un cheval, pas un boeuf, pas une vache, pas un mouton n'y paissait. Tout le bétail avait été enlevé, au nom du roi, par les agents de Bigot, et payé en lettres de change.

Debout à la fenêtre, Jean de Tilly considéra le paisible horizon qui demeurerait toujours le même, malgré tous les bouleversements . . En face, à l'autre bord du fleuve, la croix de l'église de la gracieuse Pointe-aux-Trembles s'élevait au-dessus des arbres d'or. Les modestes maisons, espacées le long des chemins, n'avaient pas été détruites. Jean le constata avec un vif plaisir. Son regard s'abaissa vers la plage charmante où, si souvent, il avait joué, et son sang frémit au souvenir de Vauquelin, de l'"Atalante" . . . Sur les belles eaux profondes, il cherchait à situer le combat, quand des soldats anglais, revenant de la pêche, apparurent sur la côte.

Monsieur de Tilly ferma brusquement la fenêtre, et, tremblant, se jeta sur son lit. Le charme du retour s'était envolé; le domaine familial lui semblait profané.

Et, amère pensée, c'était à la générosité d'un Anglais qu'il devait d'avoir revu sa mère, d'avoir dormi dans la maison de ses ancêtres.

Une main d'enfant frappa légèrement à la porte de sa chambre, et Le Gardeur entra, portant son dernier né sur son bras.

Jean refoula sa tristesse, s'efforça de causer; caressa l'enfant.

—Pauvre petit, que va-t-il devenir? dit-il, passant ses fines mains pâles sur la tête blonde.

—D'abord, un beau gars comme son oncle Jean, répondit gaiment Le Gardeur. Maman assure qu'il vous ressemble.

—Elle croit encore que tout n'est pas perdu . . . que, toujours, la race française vivra?

—Sans doute . . . Guillemette aussi, et elle ne craint pas de l'affirmer au lieutenant Laycraft.

—Et que dit l'Anglais?

—Ce qu'il dit? . . . il sourit et la regarde d'un air charmé.

—Il en est amoureux, s'écria Jean.

—Dame! ça se pourrait bien . . . j'en ai peur . . . Ce qui est sûr, c'est que nous lui devons d'être revenus chez nous.

—Le Gardeur, quand j'y songe, j'étouffe . . . je sens les murs de la maison m'écraser . . . le toit qui me pèse sur la tête.

—Voyons, Jean, il faut en prendre son parti. Cet Anglais a de l'influence . . . il agit très bien avec nous . . . grâce à lui, pas un soldat ne nous moleste.

—Parmi les blessés anglais avec qui je suis en contact à l'hôpital, il en est aussi qui semblent avoir de belles qualités. Mais, qu'allons-nous devenir? nous, les pionniers . . . Quand je pense que le pays appartient à l'Angleterre, j'ai mal au coeur et dans tous les membres.

Et, vibrant d'émotion, il lui raconta le départ de Lévis. Son accent révélait un sentiment intense. Le Gardeur s'en inquiéta:

—Mon cher enfant, dit-il, vous êtes encore bien faible, ces douloureux souvenirs vous font du mal. Il vous faut du calme. La passion vous épuise . . . En arrivant hier, vous aviez l'air d'un mourant.

—C'est pour cela que Mademoiselle de Muy m'a fait boire son vin si lentement, répondit Jean, avec un frais rire.

—Vous formiez un joli tableau. En ce moment, elle vous fait cuire une belle perdrix.

—Pas de la chasse de l'Anglais?

—Non, de la mienne, mais c'est le lieutenant qui me fournit la poudre et le plomb.

—Que nous sommes démunis, s'écria Jean tristement.

—Oui, bien des choses nécessaires nous manquent, mais tant d'autres sont plus à plaindre que nous. Songez-y. Beaucoup d'habitants n'ont ni gîte, ni meubles . . . pas d'instruments . . . rien pour travailler la terre, rien pour couper le bois. Les feux allumés par les troupes ont tout détruit . . . et, voici l'hiver qui vient! . . .

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec.

PROGRES MARQUES DES INDIENS DE L'OUEST

Succès obtenus par les agriculteurs et les éleveurs de bétail dans les réserves indiennes.

La prospérité qui a régné dans tout le Canada en 1928 s'est manifestée également dans les réserves indiennes des trois provinces des Prairies, et l'on a pu constater chez les indigènes une avance constante vers l'indépendance économique. Des rapports très satisfaisants ont été reçus au sujet des succès remportés par les Indiens dans leurs diverses occupations, mais c'est en agriculture que le progrès a été le plus frappant. En dépit de lourdes pertes causées par la température inclémente, la récolte totale de céréales des fermes indiennes de l'Ouest a été estimée à plus d'un million de boisseaux, et des succès remarquables ont aussi été obtenus dans l'élevage du bétail ainsi que dans d'autres branches de l'agriculture.

D'après de récents rapports du département des Affaires indiennes, les indigènes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont en culture 105,000 acres de terre, ayant accru leur total durant l'été dernier par le défonçage de 6,000 acres de nouvelle terre et la mise en jachère de 33,000 acres. La majeure partie de cette superficie est ensemencée en grain. Le jardinage se pratique de plus en plus et plusieurs des réserves possèdent de magnifiques potagers.

Les troupeaux de bestiaux des Indiens des Prairies comptent parmi les plus beaux de l'Ouest canadien, à cause du fait que les fonctionnaires du Département ont apporté un soin exceptionnel au choix des reproducteurs que, dans la plupart des cas, les Indiens achètent de leurs propres deniers. Les troupeaux comprennent actuellement 22,500 têtes, dont environ 5,000 veaux de l'année. Au cours de 1928 les Indiens ont vendu du boeuf de boucherie pour une valeur d'environ $184,000 et ils en ont en outre utilisé pour leur propre consommation une valeur de $40,000.

L'excellent état des troupeaux appartenant aux Indiens est indiqué par les récompenses obtenues aux expositions de bétail d'engraissement de l'été et de l'automne de 1928. Le premier prix pour le meilleur wagon de bouvillons de race Shorthorn, et le deuxième prix pour les bouvillons de trois ans de toutes races, au plein wagon, ont été remportés par des exposants des réserves indiennes.

Ce n'est que depuis les quelques dernières années que les Indiens s'intéressent activement à l'élevage du bétail, mais les succès obtenus dans des concours ouverts à tous, de même que les bénéfices que leur ont rapportés leurs troupeaux, ont contribué à attirer daavntage l'attention sur cette branche de l'agriculture. Dans l'Alberta septentrionale et dans la Saskatchewan et le Manitoba le bétail est logé à l'étable ou dans des cabanes en planches et on le nourrit de foin durant les mois d'hiver, de sorte qu'une forte quantité de foin et de fourrage vert doit être coupée chaque été. Durant l'année dernière 70,000 tonnes de fourrage ont été coupées et mises en meules pour la nourriture du bétail durant l'hiver.

De bons gros chevaux remplacent rapidement les ponies chez les Indiens de l'Ouest. Presque tous les Indiens agriculteurs possèdent d'excellents chevaux de trait dont il existe environ 8,000 dans les différentes réserves des Prairies. Le nombre de chevaux du genre pony est d'environ 15,000. Des chevaux représentant une valeur de plus de $10,000 ont été vendus par les Indiens des diverses réserves durant la saison de 1928. L'élevage des volailles et du porc a en outre suscité un intérêt plus vif qu'auparavant.

La situation économique des Indiens qui habitent les réserves des trois provinces des prairies est des plus satisfaisantes et les efforts des fonctionnaires fédéraux chargés de l'administration des affaires indiennes sont pour beaucoup dans le progrès général. Chaque branche de l'agriculture suscite un intérêt croissant, ce qui est attribuable, dans une bonne mesure, au fait qu'un grand nombre de jeunes Indiens sortis des diverses écoles adoptent la carrière agricole.

SOYONS JUSTES

Il arrive parfois que des correspondants nous font parvenir des communications contenant des affirmations, des insinuations dont nous ne pouvons pas toujours percevoir la malice. Les lecteurs de ces différents endroits ressentent très vivement ces "pointes" et reportent leurs sentiments contre le journal qui ne veut que servir tout le monde.

Soyons justes pour les autres, pour le journal comme pour les voisins. Ne nous réjouissons pas d'avoir déjoué la bonne foi du rédacteur. D'autre part que les lecteurs comprennent que jamais nous ne laissons publier une correspondance tendancieuse consciemment. Si quelque chose vous a froissé dans la "Survivance", dites-le nous par lettre ou de vive voix. Nous vous donnerons justice.

Nous le répétons, nous voulons réunir toutes les bonnes volontés existantes.

NOS LECTEURS PEUVENT . . .

nous aider en nous faisant leurs observations sur le journal directement au lieu de les confier au voisin qui ne saura qu'en faire.

Nos lecteurs ne doivent pas se formaliser d'un nom oublié dans un compte-rendu, d'un nom mal épelé, d'une virgule déplacée et changeant le sens d'un communiqué.

Que l'on songe que tout n'est pas notre faute dans les erreurs possibles et inévitables. Comme tout le monde se trompe, nous ne demandons pas mieux que de corriger, de rectifier, de rétablir la vérité faussée involontairement.

Nous connaissons le bon esprit de nos lecteurs et sommes certain qu'il suffit d'attirer leur attention sur ce point de la justice envers le journal.

Le journal s'efforce d'être juste envers tout le monde, efforçons-nous de l'être envers lui.

Soyons moins chatouilleux pour les petites erreurs et les petits oublis. De plus il n'est pas raisonnable de se cacher derrière le journal pour dire ou faire dire telle ou telle chose et réclamer auprès du journaliste qui n'en peut mais, la discrétion la plus absolue.

La discrétion est excellente pourvu que l'on ne s'en serve pas pour assouvir ses petites rancunes comme certains nous le demandent. Nous devons par devoir professionnel dire parfois de dures vérités, mais nous avons le courage d'en prendre la responsabilité et assez de franchise pour signer nos paquets.

Est-ce trop exiger, est-ce faire montre de mauvais caractère que de demander aux autres d'en faire autant et de ne pas réclamer de nous, de prendre parti dans des questions où nous n'avons pas le droit d'intervenir et où nous ne voulons pas intervenir.

Et puis ne nous cachons pas sous l'anonymat. Si vous avez un blâme à faire, faites-le vous-mêmes. Il ne se passe pas de semaines que nous ne recevions communication signée, il est vrai, mais que l'on nous supplie de faire paraître sans mention de nom et d'adresse. Que nous faut-il faire en l'occurrence?

Refuser le texte transmis et mécontenter un correspondant susceptible ou le publier dans le journal et s'attirer l'ire de toute une partie de la population qui est tentée de croire que nous avons pris parti et que nous avons raison d'en vouloir à Joseph ou à Jérémie?

Ces réflexions faites en bonne part et tout amicalement dans l'intérêt de notre cher journal, nous signons *La Rédaction.*

Les maladies professionnelles en augmentation

A une réunion récente de l'"Industrial Survey Commission" de l'Etat de New-York, Mlle France Perkins, commissaire du Travail de cet Etat, a déclaré que les maladies professionnelles accusent une augmentation qu'elle attribue en particulier aux produits chimiques ,sans oublier cependant les dangers du chlorure de menthol, les émanations des réactifs. les poussières dégagées par les produits chimiques et autres matières toxiques qui affectent les poumons et autres organes. La commissaire a réprouvé les marchandages auxquels l'examen médical donne lieu pour déterminer l'incapacité des réclamants.

John M. O'Hanlon, secrétaire de la Fédération du Travail de l'Etat, reconnait, avec Mlle Perkins, que les maladies professionnelles sont en augmentation. Il a déclaré que les meurtrissures et les callosités des nettoyeurs et autres ouvriers qui travaillent constamment agenouillés sont souvent la cause de dérangements physiques qui se terminent par la maladie ou l'invalidité totale.

"Chacun pour tous" au lieu de "chacun pour soi"

Il ne faut pas se lasser de le redire: catholicisme et individualisme sont deux notions qui s'excluent. Le catholique ne se désintéresse jamais de ce qui se passe autour de lui; il a faim et soif d'y procurer la justice, et, par conséquent, l'ordre et la paix, comme l'y a invité son Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ; il ne se comporte donc jamais en isolé dans sa profesison, et, sous prétexte de ne pas s'immiscer dans les affaires d'autrui, il ne pratique jamais le néfaste système du "chacun pour soi".

Mgr GAILLARD,
évêque de Meaux.

Lisez toutes nos annonces

SUR LE PONT DE GLACE

Les vieux québecquois savent bien ce que signifie la traversée sur le pont de glace. La vignette montre un brave cultivateur traversant le fleuve en "traineau à boite". Pour se réchauffer il marche allègrement pendant que madame (!) est soigneusement emmitouflée.

Les publications françaises

A plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur l'existence de publications françaises que l'on peut se procurer gratuitement à Ottawa. Pour bien renseigner nos lecteurs, nous avons, pendant des semaines et des semaines, servi de ces listes de publications, sous peine même d'ennuyer.

Nous le faisions parce que nous comprenions l'importance qu'il y a de réclamer ces éditions françaises, si on ne veut pas que le gouvernement supprime les textes en notre langue.

Nous recevons aujourd'hui de M. J. Sylvain, chef du service de traduction, ministère de l'Intérieur, une longue liste de publications, accompagnée d'une lettre.

Nous nous faisons un plaisir de la mettre sous les yeux de nos lecteurs et nous ne pouvons que conseiller à tous de la découper et de demander les publications françaises qui y sont inscrites, afin de se renseigner sur des choses que toute personne doit connaitre. En plus, vous aiderez à maintenir en fonction des compatriotes et à prouver aussi aux officiers supérieurs des différents services fédéraux que nous tenons à notre langue.

* * *

Monsieur le Rédacteur,

Je viens d'avoir avec M. L. A. Giroux, député à la législature de l'Alberta, un entretien au sujet des publications françaises du ministère de l'Intérieur.

M. Giroux est d'avis qu'il serait désirable de porter à la connaissance de la population française de l'Ouest le fait que notre ministère possède une série assez complète de publications françaises qu'il fournit gratuitement sur demande.

Je vous prie de bien vouloir informer vos lecteurs qu'ils pourront les obtenir en s'adressant au Secrétaire du ministère de l'Intérieur à Ottawa.

Veuillez agréer,

J. Sylvain,
Chef du Service de Traduction.

* * *

Liste des publications françaises ministère de l'Intérieur

Conseils aux chasseurs, Guide du Fort Chambly, Guide du Fort Lennox, Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, La croix du Lac Erié, Le Canada nouveau pays de tourisme, Leçons concernant la protection des oiseaux, L'Art d'attirer les oiseaux en leur offrant le manger et le boire, Les oiseaux, richesse nationale, La production de l'édredon, Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs et règlements fédéraux pour la protection des oiseaux migrateurs, Maisons d'oiseaux et leurs occupants, La fée des bois, La situation forestière, Le séchage au four des bois tendres de la Colombie Britannique, Le pin blanc, L'épinette blanche, Le sapin de Douglas, La pruche, Le tsaga de l'Ouest, Le pin rouge, Le pin gris, Le pin de Murray, Le sapin baumier,Le Thuya,Le Thuya géant, L'épinette de Sitka, Le pin à bois lourd, Entretien d'un lot boisé, Service des renseignements sur les ressources naturelles, La préparation des peaux pour le commerce, Buvards-réclame, capitales canadiennes, La région de la Rivière de la Paix, Les ressources naturelles du Québec, Au Canada cette année, Le crédit agricole, Les Iles canadiennes de l'océan Arctique, 1922, La Gaspésie, Renseignements pour le public sur les terres fédérales, Le lapin Chinchilla comme producteur de fourrure, Le rat musqué, son importance au Canada comme animal à fourrure, Le raton laveur comme ressource canadienne de fourrure, Le castor et la production de fourrures, La valeur du vison dans l'industrie de la fourrure.

Construction de deux lignes

Nous apprenons que les autorités des Chemins de fer Nationaux ont reçu de la Chambre des Communes l'autorisation de construire un embranchement de Walburg, Sask., à Bonnyville, Alta., et un autre de Alliance à Dobson ou à Youngstown en notre province.

On informe que la construction commencera cette année.

On ne plait pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit.
—La Rochefaucauld.

Ce qui se passe en Alberta

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer. —La Rochefoucauld.

LA PLUME OU LA CHARRUE ?

Whist et débat au Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A.

Les divers cercles de l'A.C.F.A., sans doute pour se mieux préparer au prochain congrès de juillet, multiplient leurs organisations. Comme ils ambitionnent d'intéresser et d'amuser tout à la fois le public qui se rend à leurs soirées, les officiers s'appliquent tant qu'ils peuvent à varier les programmes, à donner de l'inédit. Le cercle Saint-Joachim peut se flatter de savoir aiguillonner l'intérêt de ses spectateurs. Dimanche soir dernier, il avait convoqué membres et amis à une partie de cartes, suivie de discours et d'un débat. Malheureusement, La Survivance n'ayant pas reçu assez tôt un communiqué l'annonçant, nos lecteurs n'ont pu savoir l'évènement.

C'est donc une salle un peu moins que comble qui a pris part à cette soirée. Les prix des cartes, comme d'ordinaire, ont été chaudement contestés.

Le docteur Petitclerc, président général de l'A.C.F.A a ouvert la série des discours, offrant à la méditation de l'assistance l'exemple de ce qu'a pu faire Jeanne d'Arc, toute faible qu'elle était, contre un ennemi d'une grande puissance, à cause de son patriotisme ferme. Il convie ensuite ses auditeurs, les femmes surtout, à s'intéresser au congrès prochain. Qu'on se le dise et qu'on y soit.

M. Rodolphe Laplante, secrétaire-général de l'A.C.F.A., vient renchérir sur les paroles du docteur Petitclerc. Comme on a beaucoup tremblé, beaucoup craint, beaucoup redouté et beaucoup grogné, en maints milieux, à cause de la présence de "jeunes" dans l'Exécutif de l'A.C.F.A. et dans La Survivance, l'orateur, s'adressant à M. Marquis, jeune président du cercle Saint-Joachim, lui souligne que, là aussi, il y a des jeunes. Est-ce dû à ce fait que ce cercle a recruté, cette année, le joli nombre de 138 membres et a multiplié ses organisations? Est-ce aussi parce que les jeunes s'en mêlent que Saint-Paul vient de damer le pion à Saint-Joachim, jusqu'alors le cercle le plus nombreux, en enrôlant plus de deux cents membres? M. Laplante est d'avis que ce n'est pas là la faute des jeunes seulement, mais l'effet d'une louable et utile collaboration entre cet élément et l'élément plus expérimenté. Il conseille, il recommande cette collaboration entre jeunes d'hier et jeunes d'aujourd'hui, puisque l'Association Canadienne-française est un organisme qui doit comprendre toutes les bonnes volontés de notre race. Le secrétaire général dit un mot de récents voyages qu'il a faits à Calgary et à Saint-Paul et où il a constaté avec un contentement profond que l'Association y est toujours de bien en mieux portante. Il souhaite en terminant que le congrès soit l'affaire non pas d'un certain nombre d'organisateurs, mais celle de tous les Canadiens-français de notre province. Qu'ils y nomment des délégués nombreux et que toutes les unités disponibles des nôtres s'y donnent rendez-vous!

M. Marquis, qui annonce les orateurs, appelle ensuite MM. Lavoie, instituteur, et Normandeau, organisateur du Cartel du blé, à venir débattre leurs thèses. Le premier doit défendre la plume, le second la charrue et le jury, composé de MM. l'abbé R. Ketchen, le juge Dubuc, L. A. Giroux, M.P.P., Arthur Lamoureux, et J. Le Blanc, doit décider si, d'après les plaidoyers entendus, la plume est plus utile à notre pays ou si c'est la charrue. On comprend bien qu'il ne s'agissait que d'une discussion amicale, où les débattants n'allaient pas exposer leurs points de vue personnels, car M. Lavoie, fils de cultivateur, rend volontiers hommage à la charrue et M. Normandeau, qui a dû faire des études assez poussées, n'a aucun dédain pour les ouvrages de l'esprit.

M.Lavoie, avec une série d'arguments solides et de taquineries à son adversaire, M. Normandeau, avec un débit chaleureux, ont tenu l'assistance attentive pendant les quarante minutes du débat, démontrant tour à tour les services que rendent à notre pays ces deux puissances: la plume et la charrue. Les deux causes avaient été si clairement exposées qu'il n'y eut pas de la part des auditeurs plus de deux questions aux orateurs. Le jury délibéra pendant plusieurs minutes, fort embarrassé de donner la victoire à l'un ou à l'autre à cause des mérites des deux combattants et des mérites aussi des instruments en cause. Le débit meilleur chez l'un, les arguments plus probants chez l'autre, amenèrent un résultat égal de huit points sur dix.

M. le juge Dubuc annonça cette décision qui fut acclamée. M. L. A. Giroux, invité à féliciter les deux orateurs, le fit très convenablement, assurant que nous ne pourrions nous passer ni de la plume, ni de la charrue et qu'il vaudrait mieux marier les deux.

Il ajoute qu'il est réconfortant pour les hommes qui s'occupent de la chose publique, de sentir derrière eux leurs compatriotes unis dans des associations puissantes et vivantes et qu'en outre, nous devons nous pardonner les uns aux autres les erreurs que nous commettons.

Ce fut là, on peut s'en rendre compte, une organisation originale et pleine d'intérêt. Le mérite en revient à ceux qui ont prêté leur concours et en particulier à M. Marquis, le président actif du cercle Saint-Joachim.

PLUMITIF.

Note: La "Survivance" publiera, selon l'espace dont elle disposera, des extraits des travaux de MM. Lavoie et Normandeau.

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée régulière des Bonnes Amies aura lieu au Club LaVérendrye lundi le 6 mai, à 8 h. 15 p.m. Que les Bonnes Amies y soient nombreuses. Divers projets concernant notre concert seront discutés.

* * *

On prépare soigneusement les numéros pour la séance qui sera donnée par les Bonnes Amies au "Memorial Hall", le 30 juin. Elles vous promettent une soirée intéressante et récréative.

Dame Rumeur avait bien raison! On annonce pour la semaine prochaine le mariage de Mlle Hazel Mercier avec M. Maurice Voyer.

Les Jeunes Canadiens

Hier, en revenant de dînier, j'ai rencontré Dame Rumeur. Des nouvelles . . . à propos de Dame Rumeur, la connaissez-vous? On la dit déjà d'un certain âge, bien qu'elle soit alerte et jeune de caractère . . . Je crois cependant qu'elle est vieille . . . comme le monde! Quant à son mari, c'est un héros inconnu.

Mais revenons à nos moutons! Je disais donc que Dame Rumeur m'annonçait un mariage, mais ce n'est pas UN mariage, il y a une vraie épidémie, comment dirais-je, une épidémie maritale.

Le premier aura lieu samedi matin.

Alphonse Bartier, de retour à Edmonton et à l'emploi de la "Survivance", doit unir sa destinée à Mlle "Bunny" Larue, de Saint-Paul.

Les Jeunes Canadiens souhaitent à ce jeune couple leurs meilleurs voeux.

D'ici peu, du haut de la chaire, il y aura d'autres Jeunes Canadiens qui seront . . . recommandés aux prières.

Jiji.

Saint-François d'Assise

Voici par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII, Lucien Tougas, Alice Lafleur, Léona Gariépy, Marie-Louise Brugeyroux, Alphonse Lavoie.

Grades VI et V, Alice Gariépy, Angéline Gariépy, Francis Kimmerly.

Grade IV, Joseph Potvin, Richard Tougas, Alfred Potvin, Maurice Jérard.

Grade III, Cécile Potvin, Thérèse Potvin.

Grade II, Girard Tougas, Maria Lambert, Damase Lavoie, Victor Blanchette.

Grade I, Victor Martel, Rosanna Potvin, Victor Lavoie, Paul Potvin, Paul Mireault.

Saint-Edmond

Voici par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grade VII, Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux, René Curial.

Grade VI et V, Guilbert St-Jean, Marie-Claire Barbeau, Chs-Edouard St-Jean.

Grade IV, Claire St-Jean, Lionel Girard, Willie Pilon, Emilie Girard, Eugène Pilon.

Grade III, Jean-Louis Barbeau, Albertine Lortie, Hector Goulet.

Donnelly

Le mariage de M. Paul Emile Garant avec Mlle Dolorosa Morin fut célébré à Falher le 16 courant. La température était idéale, un grand déjeuner fut servi à la résidence du père de la mariée. Les mets étaient exquis et le soir nous étions tous réunis à la table du père. De nouveau nous nous sommes amusés. L'assistance était nombreuse. Il y eut de très belle musique dirigée par M. Nadeau. M. Demeule sut se faire valoir, car il n'est pas le dernier en de telles circonstances. On se donnait la main pour le succès de la fête et conduisirent avec gaieté cette jolie veillée qui ne se termina qu'à l'aurore.

Parmi les participateurs du banquet, quoique la mémoire nous fait défaut, nous avons remarqué M. et Mme Wilfrid Morin, père et mère de la mariée, M. et Mme A. Garant, Paul-Emile, Wilfrid, Léo, Marcel et Germaine, frères et soeur du marié, Mlles Rose-Alma, Lucienne et M. Sylvio Morin, M. Joseph Morin et frères cousins, M. et Mlle Leblanc, M. et Mme Oliva Aubin, M. et Mme Frank Gagnon, M. et Mme Olivier Thibeault, MM. Denoyers et frères, ainsi que Mme leur mère, M. et Mme Gaspard Dandurand, M. et Mme O. Servant, Falher, M. et Mme Eugène Lavoie, et Mlle A Lavoie, leur fille, Falher, M. et Mme Oswald Gervais et famille, Falher, Mme Geo. Servant, M. et Mme Alp. Stevens, M. J. A. Gagnon, W. Lacoursière et Mme, MM. Gasse, Vallée, Rondeau et soeurs, MM. Maisonneuve et soeur, Labbé, Mlle Gaucher, MM. Tanguay et soeurs, M. O. Giroux, J. Labrie, M. et Mme Champagne, Mme A. Gravel, et une foule d'autres impossibles à enumérer.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Yvonne Bernier, sténographe pour l'A.P.P. à Red Deer, est transférée au bureau-chef à Edmonton où elle a commencé le 1er mai.

A louer

80 ACRES, toutes en culture, maison en bon ordre, petite étable, bon puits, bonne eau, 1½ mille au nord du magasin de Winterburn. 5 acres bien clôturées, bâtisses nécessaires, bon ordre, conditions faciles. S'adresser à G. Lacerte, Winterburn.

Saint-Edouard

Si vous désirez des terres excellentes, vous pourrez en obtenir en vous adressant à M. l'abbé L. Loranger. Saint-Edouard, qui vous indiquera où en trouver.

On demande

FILLE DEMANDEE, comme commis pour épicerie, parlant les deux langues, expérience nécessaire. H. E. Patenaude, 11563 Ave. Jasper.

Immaculée Conception

Dimanche prochain sera une journée de grandes activités pour les Enfants de Marie de la paroisse. Le matin à la messe de 9 h. elles recevront la communion, en corps. Dans l'après-midi, de 3 à 6 h. elles serviront le thé au presbytère. Tous sont cordialement invités à se rendre à ce thé. Le soir à 7 h. 30, dans l'église, il y aura la réception d'une quinzaine de nouveaux membres dans la congrégation de la Sainte Vierge. Le sermon dimanche soir sera prêché par le R. P. Hamel, S.J., et la chorale sous la direction de Mme Nadeau, avec Mlle A. Pepin à l'orgue, prépare du chant approprié à cette occasion.

Saint-François d'Assise

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII, Alice Lafleur, Marie-Louise Brugeyroux.

Grades VI et V, Francis Kimmerly, Angéline Gariépy.

Grade IV, Alfred Potvin, Joseph Potvin, Richard Tougas, Jean Gariépy.

Grade III, Cécile Potvin, Thérèse Potvin, Réal Lavoie.

Grade II, Gérard Tougas, Marie Lambert, Damase Lavoie, Victor Blanchette.

Grade I, Rosanna Potvin, Victor Lavoie, Victor Martel, Paul Potvin, Paul Mireault.

Saint-Edmond

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grade VII: Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux, René Curial.

Grades VI et V: Marie-Claire Barbeau, Guilbert St-Jean.

Grade IV: Emilie Girard, Lionel Girard.

Grade III: Jean-Louis Barbeau, Hector Goulet.

M. Alcibiade Lamoureux est parti pour une promenade de quelques mois chez M. et Mme Ralph Graves, de Wahhala, Dakota Nord.

Falher

Mercredi le 24 avril, nous avons assisté à une intéressante démonstration d'autos, sous le patronage de M. J. A. Alarie, agent général du district pour la machine "Chevrolet". A cette occasion, MM. Olson et Gossage, venus à Falher dans ce but, experts et représentants directs de la compagnie General Motors, ont bien voulu nous gratifier d'une jolie soirée de vues animées. Leurs films très variés, ont démontré sous tous les aspects, la structure et la perfection de leurs machines, et ont beaucoup intéressé la nombreuse assistance. Comme intermission, il y eut un joli concert exécuté par les membres de l'orchestre de Falher. Dans l'après-midi une représentation spéciale fut donnée aux élèves de l'école, accompagnés des religieuses.

M. Léonce Dorais, représentant de la Massey Harris est en voyage d'affaires à Falher. M. V. Gamache, marchand de la localité, est l'agent de cette compagnie depuis plusieurs années.

M. Faulhafer qui représente l'Imperial Oil Co., est en communication avec les agences de Falher.

Vient de partir pour l'hôpital, Mme R. Gamache; nous espérons et souhaitons qu'elle sera bientôt guérie et pourra revenir sous peu dans sa famille.

Nous avons assisté dimanche, le 14 avril, à une bien jolie séance récréative donnée par les élèves du couvent sous la direction des Soeurs Sainte-Croix, en l'honneur de notre digne curé, le R. P. Calais. Ce fut sans contredit un succès complet et un véritable régal de musique vocale et instrumentale, vivement appréciée de l'auditoire qui fut émerveillé de la diction, du naturel et de l'assurance de ces jeunes exécutants, dont nous tairons les noms. Ils sont si nombreux: nous leur partageons dans une égale mesure, toute notre admiration. MM. les curés Hamelin, de Girouxville, Péran de Donnelly, M. l'abbé Rouleau, le R. P. Giroux de Saint-Bruno, et quelques visiteurs de Montréal et d'autres lieux ainsi que les Soeurs Sainte-Croix de Donnelly et plusieurs amis du même endroit étaient présents.

Une discussion s'est engagée entre les lettres de l'alphabet, représentées par les tout petits. Il s'agit de reconnaitre lesquelles ont le plus de finesse et de valeur. Aussi les remarques drues et sensées de ces lèvres ingénues et enfantines, véritables minerves en miniature aux ailes de papillons.

On a pu juger par l'exécution du programme bien choisi que les élèves de notre école jouissent d'une éducation de premier ordre. Et l'âme de cette vie nouvelle qui se manifeste depuis bientôt neuf ans, c'est la dévouée religieuse qui prodigue à notre population son zèle quotidien et son dévouement en toute occasion.

La religieuse et la petite institutrice — canadiennes-françaises toutes deux—sont de celles appartenant à la race qui ne désespère pas. Notre pensionnat abrite sous l'aile protectrice des Soeurs Sainte-Croix deux cent cinquante petits falhériens, et cette institution est toujours alerte et bien vivante. Les années se succèdent et fuient parfois la mémoire des hommes, de nouveaux aspects ont surgi, mais les oeuvres du clergé demeurent et la population se régénère sous l'influence d'éducatrices chrétiennes et de leur oeuvre civilisatrice par excellence.

En visite chez son frère Henri Charbonneau de Falher, le docteur A. Charbonneau, Mme Charbonneau et Mlle Juliette leur fille, accompagnés de M. l'abbé Rouleau de Cornwall, Ont.

Parti de chez lui à Montréal vers la mi-janvier le docteur Charbonneau et sa famille se rendirent en Floride en voyage de convalescence et séjournèrent deux mois à Saint-Petersburg, ils se dirigèrent ensuite vers Miami où ils s'embarquèrent pour Cuba, et de là par l'isthme de Panama, en longeant les côtes du Mexique à destination de la Basse Californie pour atteindre Victoria, en route pour Falher. Nos voyageurs ont été éblouis de l'aspect du pays et de notre paroisse. Là où ils s'attendaient à voir de petits "shacks", à la file indienne, ils admirèrent de belles constructions comme celles de l'église, le couvent, l'hôtel de M. Rentier, l'étal tout moderne de M. Martel, magasins généraux, banque, etc.

La veille de leur départ, mardi soir, une réception tout intime fut organisée en leur honneur par MM. Rentier, Ducharme, Alarie, Poirier, chez M. Vestraed. La gracieuse hospitalité de Mme Vestraed mit tout le monde en joie.

Dans une causerie intime, le docteur fut appelé à faire le récit de son voyage; et de sa voix persuasive, il nous promena pendant une heure à travers ces pays de rêves féeriques d'où émergent les palmiers royaux et les fleurs tropicales.

Un goûter délicieux fut servi par Mmes Rentier et Vestraed. M. l'abbé Rouleau remercia en termes délicats nos hôtes aimables de leur chaude hospitalité qui caractérise, dit-il, notre pays. Ce n'est pas dans l'Ontario en général, ajoute-t-il, qu'on rencontre cet accueil et cette urbanité toute française.

Leur trop court séjour parmi nous les a privés de faire la connaissance de beaucoup d'amis, aussi ils ont projeté de revenir avant longtemps.

Nous regrettons d'apprendre la maladie de Mme Alphonse Martineau, partie ces jours derniers pour l'hôpital d'Edmonton. M. B. Bugeaud se rétablit aussi dans sa famille d'une pénible maladie. M. Phalampin de Falher est en voyage à Edmonton, il a visité nos malades à l'hôpital, il s'est fait l'interprète de nos sympathies auprès d'eux.

Vimy

Un mariage ici est un événement assez rare pour qu'il en soit fait mention. Le dernier dont la célébration date de quelques jours déjà était celui de Mlle Julia Saint-Arnaud, fille de notre ancien député, avec le jeune Emile Laplante. La cérémonie fut accomplie par notre curé. M. l'abbé Normandeau, l'oncle des époux, n'avait pu se rendre, malgré le grand désir qu'il en avait. Souhaits de bonheur à ce nouveau ménage qui s'établit dans notre paroisse.

M. Octave Laferrière ayant vendu sa terre est parti pour l'Est pour un séjour prolongé.

Au village, M. André Béland réside maintenant dans la nouvelle maison qu'il s'est construite.

Depuis quelque temps la santé de notre estimé concitoyen, M. Timothé Sabourin, laisse à désirer. Nous avons l'espoir néanmoins que les beaux jours du printemps vont aider à son rétablissement.

A l'occasion de la fête de saint Joseph nous avons constaté une amélioration dans notre église par la présence d'un nouveau luminaire que la dévotion envers ce bon saint entretiendra généreusement.

Quelqu'un, au cours de la semaine dernière, faisait cette remarque très à point à notre correspondant de la "Survivance": "Comme c'est commode ce journal! C'est comme si, à chaque semaine, nous recevions le Bulletin Paroissiale!"

Saint-Vincent

Depuis que nous avons un chemin de fer à notre porte nous en apprécions la commodité, mais force nous est aussi de constater que parfois, le mieux est l'ennemi du bien.

Nous pensions qu'à 7 milles de distance, une station de chemin de fer ne dérangerait pas notre village; M. Jos. Mailloux n'est pas de cet avis puisqu'il achève d'y démolir ses bâtisses pour les transporter à Thérien.

Voilà 5 ou 6 ans notre village avait un aspect de prospérité et d'avenir avec deux hôtels restaurants, une salle de billards, trois magasins et un docteur résidant. Nous n'avons pu garder de docteur; des deux hôtels, l'un a tout vendu y compris ses bâtisses qui y ont été enlevées presque toutes, l'autre a décroché son enseigne et est devenu maison privée: deux magasins ont tour à tour fermé et sont démolis; la salle de billards fermée aussi attend un acquéreur.

Cependant nous conservons une bonne école à deux classes; une chapelle convenable; un coquet presbytère; un magasin bien achalandé; un bureau de poste au service parfait. Notre maître de poste, M. Léonce Langevin, est aussi secrétaire trésorier de notre municipalité, et c'est beaucoup à son zèle et à son habileté que la municipalité de Saint-Vincent se doit de se classer parmi les meilleures de l'Alberta.

M. G. Thibodeau, fasciné par la région de Falher, doit nous quitter sous peu, nous avions craint qu'en nous quittant il mette le cadenas à la porte de sa forge; heureusement que M. John Guertin est venu l'y remplacer. M. Guertin est un enfant de la province de Québec qu'il a quittée en 1918. Après avoir résidé une dizaine d'années à Drumheller il vint à Saint-Paul-des-Métis où il exerça son métier de forgeron; c'est dire qu'il connait son métier et qu'il donnera entière satisfaction à ses clients.

Le temps maussade et froid a beaucoup nui au bon état de nos chemins et retardé les travaux des champs. Quelques fermiers ont commencé les labours et M. Jos. Brochu est même joliment avancé dans ses semailles.

Nous regrettons de savoir que M. Joseph Viel a dû subir une opération à Edmonton, mais comme nous le savons aussi sous les soins d'excellents docteurs nous espérons qu'il sera bientôt de retour dans sa famille complètement rétabli.

Le Chevalier Suprême à Edmonton

Le Chevalier Suprême, Martin H. Carmody, Chevalier de la Légion d'Honneur, sera à Edmonton, samedi le 4 mai.

Les deux Conseils des Chevaliers de Colomb le recevront conjointement à un dîner à l'Hudsonia (magasin Baie d'Hudson, entrée 103e rue) à 7 h. p.m. Seuls les membres seront admis.

Ne maltraitez jamais, même légerement, les vaches si vous ne voulez pas qu'elles retiennent leur lait. Ceci est de la plus haute importance.

POUR NOS FERMIERS

La même personne devrait toujours traire les mêmes vaches. Il en résulte de part et d'autre une accoutumance qui donne de meilleurs résultats.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.00
No. 2 Nord	.97
No. 3 Nord	.92
No. 4 Nord	.87
No. 5 Nord	.75
No. 6 Nord	.64
Fourrage	.52
Avoine—	
No. 2 C. W.	.41
No. 3 C. W.	.37
Orge—	
No. 3 C. W.	.51
No. 4 C. W.	.48
Fourrage	.44

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.18½
No. 2 Nord	1.15½
No. 3	1.09½
No. 4	1.05½
No. 5	.95½
No. 6	82.
Fourrage	.72

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.20½
No. 2 Nord	1.17½
No. 3 Nord	1.12¾
No. 4 Nord	1.07¾
No. 5 Nord	.99
No. 6 Nord	.85
Fourrage	.72½
Avoine—	
No. 2 C. W.	.49¼
No. 3 C. W.	.47¼
Orge—	
No. 3 C. W.	.67¼
No. 4 C. W.	.64¼
Fourrage	.60¼
Seigle—	
No. 2 C. W.	.93½

Bétail—	
Taures de choix	9.50 à 10.00
" ordinaires	9.00 à 9.25
" communes	8.25 et moins
Veau de choix	12.00 à 14.00
" qualité moyenne	10.00 à 11.00
" " commune	9.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix	9.75 à 10.25
Bouvillons qualité ordinaire	9.00 à 9.25
Boeuf de choix	7.75 à 8.25
" ordinaire	7.00 à 7.25
Porc de choix	12.85
Porc commun	12.35
Mouton	13.00 à 14.00
" de l'année	9.00 à 11.00
Agneau de boucherie	6.50 à 8.50
LAIT	2.75
Crème—	
No. 1	.37
No. 2	.35
No. 3	.32
Oeufs—	
Extra	.22
Frais	.20
2e qualité	.16
Communs	.14

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

(Nous préparons ces prix pour nos lecteurs le mardi).

Emploi d'un paillis pour le blé

(Notes des fermes expérimentales)

Un cultivateur du district de Régina disait, il y a quelques années, qu'il avait réussi à obtenir plusieurs boisseaux de blé de plus par acre en épandant une couche de paille sur la terre après avoir semé. La station expérimentale fédérale de Scott a fait une expérience dernièrement pour se renseigner au sujet de cette pratique.

Nous avons ensemencé des parcelles de blé en double, sur jachère d'été et sur chaume labouré au printemps. Nous avons épandu de la paille sur la terre à raison de une tonne et demie par acre quelques jours après avoir semé. Nous avons ensemencé également un nombre égal de parcelles qui ont été laissées non-recouvertes de paille, pour faire une comparaison.

Cette expérience a été conduite pendant deux ans. Il y avait plus de grain volontaire et de mauvaises herbes sur les parcelles paillées que sur les autres. Le rendement moyen du blé après jachère a été de 32.2 boisseaux par acre sur le champ paillé et de 33.3 boisseaux sur les parcelles non-paillées. Après chaume labouré au printemps, le rendement a été de 28.2 boisseaux par acre sur les parcelles paillées et de 27.5 boisseaux sur le champ non-paillé.

On voit qu'il y a eu une diminution et une augmentation apparentes d'environ un boisseau pour le blé paillé après jachère d'été et pour le blé sur chaume respectivement. La leçon qui se dégage de tous ces résultats est que l'emploi d'un paillis n'exerce aucune influence sur le rendement du blé dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan.

F. M. McISAAC,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

Prêts aux étudiants

La commission d'agriculture a invité le gouvernement d'Ontario à examiner la question de consentir des prêts de $1,500 ou $2,000 à des étudiants diplômés de l'"Ontario Agricultural College", pour leur permettre de se consacrer à l'agriculture tout de suite après avoir reçu leur diplôme. Le Dr A. J. Christie, président du "College", a fait observer que bon nombre d'étudiants sont dans l'impossibilité de se livrer activement à l'agriculture à leur sortie du collège.

"Le point faible de notre enseignement agricole se trouve dans l'impossibilité totale où nous sommes d'aider nos élèves diplômés", a dit le Dr Christie. "La plupart de nos élèves sont forcés d'emprunter pour achever leur éducation. Et lorsqu'ils reçoivent leur diplôme ils sont dans les dettes. Et ce n'est pas tout: chaque diplômé a besoin de $1,500 ou $2,000 pour s'établir. Contrairement à l'idée de certains, la plupart de nos élèves retournent à l'agriculture".

Le cultivateur instruit

Faites une petite visite chez le cultivateur instruit à n'importe quel moment du jour ou de l'année, vous le trouverez occupé. Vous serez d'abord frappé par l'ordre qui règne dans la maison, les bâtiments, les remises à machines, le jardin, les champs, le poulailler. Poursuivez votre investigation. Tout en causant, il vous dira fièrement, en vous montrant son troupeau d'animaux de race.

"Regardez-moi ces vaches! Celle-ci me donne tant de livres de lait; cette autre, tant de quantité de crème, par jour, par semaine, par année, et je leur donne tant de livres de nourriture à chaque repas. Je pèse tout: lait et nourriture. 'Je sais qu'une vache qui ne donne pas 6,000 livres de lait par année, en Saskatchewan, ne paye pas! Je connais mes bêtes! Si l'une ne me donne pas 6,000 livres de lait par an, je la vends à la boucherie, à moins qu'elle ne me donne au-delà de 4 de "gras"; alors je la garde pour enrichir le lait des autres.

"Voyez-vous ces chevaux! Ce sont des percherons. Ils vous tirent une charrue et sont doux comme des agneaux! Les enfants en font ce qu'ils veulent!

"J'ai ici cent cinquante porcs que j'engraisse pour l'hiver. Je pèse tout ce que je leur donne! Ils me coûtent tant au moment de l'abattage et me rapportent tant.

"L'automne dernier, ma récolte a été écrasée à plat par un orage. J'ai mis les porcs dans le champ jusqu'à la fin de novembre. Je les ai ensuite vendus au prix que j'aurais obtenu pour ma récolte, si mon blé eut été du numéro un, sans compter que je n'ai pas dépensé un sou pour les coupages et les battages, et ne fus pas obligé de transporter mon grain à l'élévateur.

'Venez voir mon poulailler! Des poules toutes de race! Elles commencent à pondre dès la fin de novembre et continuent tout l'hiver! Ici encore, je pèse le grain! J'aime bien à savoir, voyez-vous, ce que ça me coûte, des animaux! Je pèse mes oeufs et les mire à la chandelle! Quand je les vends, je sais ce que je vends! Le poids y est, et la qualité aussi! Il faut que chaque poule me donne $2.00 de profit par an!

"Je fais la guerre aux "scrubs": ça embarrasse pour rien!

"Ma terre, maintenant, je la connais par coeur! Le carreau nord-est est sablonneux: j'y sème telle céréale que j'ai vue dans mes livres d'agriculture! J'ai tant d'acres de bonne terre à foin ou à blé! De temps à autre, je change de culture! Je ne sème pas toujours le même grain au même endroit! Les savants appellent cela de la rotation! Je laisse aussi reposer ma terre!

"Comme cela tout va bien! A la fin de l'an, je fais le bilan de mes dépenses et de mes profits. Avec ces derniers, j'achète des terres pour mes garçons. Je veux les établir près de moi!"

Si vous lui demandez le secret de son succès, il vous répondra, en vous montrant ses livres agricoles:

"Voilà où je me suis renseigné!"

Dans sa bibliothèque, vous rencontrerez les dernières revues agricoles; des livres de chimie organique et biologique; des manuels traitant des différentes espèces de plantes, des races diverses d'animaux, de leurs exigences, de leurs caractères, de leurs maladies et de leurs traitements; des livres de comptabilité, etc.

Il vous dira aussi qu'il fait partie de telle coopérative, de tels cartels du grain et des animaux.

De retour de votre visite aux champs et aux bâtiments, vous ne pourrez vous empêcher d'admirer le jardin avec ses jolies plates-bandes et les abords fleuris de la maison gaie et proprette.

Spontanément vous vous direz: voilà un cultivateur intelligent: il a compris que l'instruction est la source du succès et du bonheur.

Joseph VALOIS, O.M.I.,
"Le Patriote."

Coopératives de consommation pour l'Ouest

"The Canadian Co-Operator," l'organe de la "Co-Operative Union of Canada", annonce que la "seconde phase" de la coopération va s'ouvrir au Canada dans le courant de 1929. "En Alberta et en Saskatchewan, dit-on, les coopératives de bétail vont commencer à créer leur propre organisation de gros. De telles entreprises, si elles peuvent être élevées sainement et méthodiquement, vont exercer une influence salutaire et stabilisatrice sur le mouvement tout entier, outre d'activer le progrès grâce aux économies qu'il va être possible de réaliser sur les prix."

"The Canadian Co-Operator" fait observer que l'on s'est intéressé plus l'année dernière et d'une façon plus pratique que de coutume aux coopératives de consommation. Des officiers d'associations de cultivateurs que seules les coopératives de production intéressaient jadis, ont consacré une attention bienveillante aux coopératives de consommation. Les gens s'aperçoivent de plus en plus que s'organiser pour la production—que ce soit en sociétés agricoles de vente ou en unions ouvrières—ne suffit pas et ne saurait donner de résultats tangibles à moins qu'ils ne s'organisent en même temps pour la consommation".

M. l'abbé Hamelin

Nous avons eu ce matin, la visite de M. l'abbé Hamelin, l'un des actionnaires de la "Survivance".

M. l'abbé Hamelin était de retour de la région de la Rivière de la Paix où il était allé reconduire il y a quelques semaines un groupe de Franco-Américains rapatriés.

Il retournera dans l'Est la semaine prochaine pour ramener un nouveau groupe de colons.

Il nous a demandé de porter à la connaissance du public que son adresse n'est plus 449 rue Notre-Dame Est, Montréal, mais 172 RUE SAINT-ANTOINE, Montréal.

On est prié d'en prendre note.

Avoine ordinaire ou avoine sans bale

(Notes des fermes expérimentales)

On nous demande souvent à cette époque de l'année dans les provinces des Prairies s'ils est avantageux de semer de l'avoine sans bale ou "avoine nue" de préférence à l'avoine à bale pour les fins ordinaires de la ferme. Le fait que les bales n'adhèrent pas au grain de la première parait exercer une attraction sur beaucoup de cultivateurs.

L'avoine sans bale ne parait pas être une récolte aussi utile pour la plupart des fins pour lesquelles l'avoine est cultivée, que les variétés à bale ordinaires. Le fait qu'elle n'a pas de bale la rend préférable aux autres espèces d'avoine pour l'alimentation des jeunes veaux, des porcs ou encore des volailles. Cependant, comme aliment concentré pour les chevaux, l'avoine ordinaire vaut mieux que l'avoine sans bale, et c'est un des moins dangereux de tous les aliments à cause de son caractère volumineux.

A la ferme expérimentale fédéral de Indian Head, Sask., les meilleures variétés d'avoine sans bale comme la Liberty et la Laurel, ont été éprouvées en ces cinq dernières années contre les variétés à bale régulières comme la Bannière et la Victoire Dans ces essais les variétés sans bale ont mûri en moyenne 7 jours plus tôt que la Bannière et la Victoire, mais elles ont rapporté de 22 à 24 boisseaux de moins à l'acre que ces dernières. Cette différence de rendement est très significative et ne doit pas être négligée quand on choisit entre l'avoine sans bale et l'avoine ordinaire. S'il n'y a pas de raison tout à fait spéciale pour cultiver de l'avoine sans bale, il est probable que les bonnes variétés d'espèces à bale ordinaires donneront de meilleurs rendements.

J. G. DAVIDSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

Production du blé

Publié par ordre de l'hon. James Malcolm, M.P., ministre du Commerce.

Ottawa.—Le bureau fédéral de la statistique informe qu'il a reçu du directeur des statistiques de Calcutta un câblgoramme donnant l'estimation préliminaire de la production de blé de l'Inde pour la saison 1928-29, soit 307,514,000 boisseaux, provenant de 31,504,000 acres, comparativement à 289,781,000 boisseaux et 32,211,000 acres, estimations finales de 1927-28, et à 352,165,000 boisseaux et 30,494,000 acres, moyennes annuelles des cinq années terminées avec 1926. La production de cette année représente une augmentation de 6.1 p.c. sur l'année 1927-28 mais une diminution de 12.7 p.c. sur la moyenne quinquennale. Les emblavures de 31,504,000 acres sont de 2.2 p.c. inférieures à celles de 1927-28 et de 3.3 supérieures à la moyenne de cinq ans.

Aux abonnés de "L'Union"

Ceux dont l'abonnement à "L'Union" était payé recevront dorénavant jusqu'à l'échéance la "Survivance", l'organe officiel de l'"Association canadienne-française de l'Alberta".

Puissent-ils estimer notre journal, y prendre goût et devenir de nos amis fidèles à l'expiration de leur abonnement?

A ceux-là nous souhaitons d'aimer la "Survivance", comme l'aiment et l'apprécient ceux qui sont abonnés depuis sa naissance.

Quelques-uns d'entre ces nouveaux abonnés le seront pour un mois ou deux à peine. Ils obligeraient l'administration en faisant tenir paiement de leur abonnement dès qu'il sera expiré.

ALIMENTATION DES POUSSINS

Ne soignez pas avant 48 ou 60 heures

(Spécial à la "Survivance)

Le premier jour voyez à ce que votre colonie éleveuse ait une température de 95 ou 100 degrés autour de l'abat-jour, le meilleur thermomètre est le poussin lui-même: lorsque le poussin se couche en dehors de l'abat-jour, c'est le signe évident d'une température normale.

Le poussin normal à sa sortie de l'incubation a sa nourriture pour deux ou trois jours donc ne soignez pas avant 48 ou 60 heures.

Les poulets doivent être gardés dans l'éleveuse à l'obscurité jusqu'au 1er repas; après ce temps donnez à vos poussins de l'eau chaude ou du lait de beurre de préférence. Prenez chaque poussin, plongez-lui le bec dans le liquide afin de lui enseigner à boire et où boire.

Employez plusieurs abreuvoirs, de préférence en grès; faites une petite plate-forme de 3 ou 4 pouces de haut pour y installer vos abreuvoirs afin que la balle ne soit pas jetée dans l'eau.

Les oeufs durs sont la nourriture favorite de beaucoup d'éleveurs. M. Fred Wait prétend que le blanc coagulé est très indigeste et qu'il a constaté que des morceaux de blanc durs existaient dans l'estomac de poulets morts sans avoir été attaqués par les sucs digestifs.

La manière la plus convenable de servir les oeufs, est de les battre avec un peu de lait. On donne deux jaunes par jour pour 50 poulets. Ne pas oublier que ces oeufs ne doivent pas être fécondés; ils ont ainsi une action extrêmement favorable sur les poussins; ils réduisent la mortalité à son minimum; les poussins se développent parfaitement bien.

Le troisième et le quatrième jour servez la ration suivante recommandée par l'état de Wisconsin, très pratique pour votre climat, et recommandée par la ferme expérimentale d'Ottawa:

80 livres de blé d'Inde moulu,
20 livres de gru blanc
5 livres d'os moulus
5 livres d'écailles d'huitres pulvérisées
1 livre de sel fin
2 livres de craie "Précipité".

Cette ration est servie sèche en ne donnant à boire que du lait de beurre; le lait de beurre liquide peut être remplacé par 5 livres de lait de beurre desséché ajouté à la pâtée, de préférence avec cette ration ne donnez pas de grain.

Servez cette ration sur des cartons à toutes les deux heures, laissez 15 à 20 minutes chaque fois, jusqu'à 10 heures du soir, Voyez à ce que chaque poussin mange; entre les repas laissez à discrétion du son dans des trémies. Du charbon de bois et des écailles d'huitres pulvérisées doivent demeurer continuellement devant les poulets.

Les poussins nourris avec cette ration n'ayant pas beaucoup accès au soleil, on ajoute à cette nourriture 1 p.c. d'huile de foie de morue ou deux cuillerées à table par jour pour 50 poulets en ayant la précaution de la bien mélanger au fur et à mesure qu'on la sert.

Voyez à ce que tous les poussins soient au repas s'il y en a qui demeurent sous l'éleveuse, c'est qu'il y a quelque chose d'anormal: maladie, etc. soignez ainsi jusqu'à l'âge de deux mois.

Cinquième jour: continuez à donner les repas de la même manière en ajoutant de la verdure que vous aurez le soin de couper bien finement, distribuez-la à vos poulets le midi en abondance; ajoutez du sable autour de votre éleveuse.

Après deux mois on peut commencer à leur servir du grain, 1 partie de blé d'Inde cassé et une partie de blé, servis deux fois par jour; on enlève le son et la pâtée sèche, pour les remplacer par le mélange suivant:

100 livres de blé d'Inde moulu 100 livres de gru; 75 livres de son, 25 lbs avoine moulue; 25 lbs orge moulue; 25 lbs farine de viande, ou de poisson; 10 lbs d'os moulus; 3 lbs de sel fin; 4 lbs de craie "Précipité"; 5 ou 10 lbs de gravier.

On sert cette ration aux poulets jusqu'à l'âge de 4 mois, moment de préparation pour la ponte.

Rolland GRANDCHAMP,
Montréal.

ECHOS DE LA PRESSE

"Too proud to fight"

M. King n'a jamais été combatif. C'est pour cela, sans doute, qu'il abandonne généralement les lauriers électoraux à ses brillants lieutenants. Le premier-ministre prétend aussi que, dans la lutte économique, il convient de procéder avec une extrême prudence. Il laisse à d'autres—à M. Taschereau peut-être? — le soin de lancer des cartels aux Américains. Quant à lui, il préfère ne porter point attention aux provocations d'un voisin aux formes trop athlétiques. Tout cela permet de mieux comprendre le caractère doux et pacifiste de M. King, ainsi que sa vocation réfléchie pour le célibat.

"L'Evénement", Québec.

* * *

L'évolution des échanges

Les derniers relevés officiels montrent que le commerce extérieur du Canada continue de manifester une double tendance défavorable. Il est vrai que la valeur totale de nos échanges a passé, en chiffres ronds, de 176 millions de dollars en février 1928 à 180 millions en février dernier, mais ce résultat provient d'une augmentation de 11 millions à l'importation et d'une diminution de 7 millions à l'exportation. Nos ventes à la Grande-Bretagne se sont contractées d'une dizaine de millions, la valeur de nos expéditions de blé sur le marché britannique ayant fléchi de $13,209,000 en février 1928 à $5,590,00 en février 1929. Toutefois, cette contraction est toute momentanée, puisqu'elle s'explique par la livraison hâtive de la dernière moisson sur le marché britannique. Si l'on compare, en effet, nos expéditions de blé vers le Royaume-Uni pendant les périodes de douze mois terminées le dernier jour de février 1928 et 1929 respectivement, on constate qu'elles ont passé de 189 à 231 millions de boisseaux, soit, en valeur, de 245 à 263 millions de dollars. En février dernier, nos exportations vers les Etats-Unis ont diminué de 3 millions, par rapport au même mois de l'an passé, et nos importations ont marqué une augmentation d'une dizaine de millions, dont plus de six figurent sous la rubrique fers et aciers.

Le commissaire du commerce canadien à New-York a communiqué récemment à Ottawa un résumé du commerce international des Etats-Unis en 1928. Il ressort de ce document que les exportations de la République voisine vers le Canada se sont chiffrées par quelque 916 millions en 1927, et que ses importations d'origine canadienne se sont établies à environ 489 millions, contre 475 millions l'année précédente. Notre balance défavorable avec le pays qui sent le besoin de se protéger contre nous s'est donc accrue de 361 millions de dollars en 1927 à 427 millions en 1928.

"L'Economiste Canadien".

* * *

De la terre à la terre

Dans un discours aux Communes, M. Deslauriers, député de Sainte-Marie, a fait, entre autres choses, une remarque tout à fait judicieuse. L'immigrant qu'il nous faut, a-t-il dit, c'est celui qui part de la terre pour aller à la terre, sans demander des octrois, qui apporte avec soi du courage, de la ténacité au travail, la connaissance de l'économie rurale et de l'économie tout court et qui les pratique l'une et l'autre. C'est tout à fait cela; cette catégorie d'immigrants est la meilleure. Les observations que M. Deslauriers a pu recueillir l'an dernier au cours d'une tournée qu'il a faite dans l'Ouest, où il a vu de près différents milieux et différentes colonies agricoles, confirment du tout au tout les conclusions que le docteur Peter Bryce a formulées il y a quelques mois après une enquête qu'il a menée lui aussi pour son compte dans les mêmes districts. La première qualité d'un bon immigrant, ce n'est pas d'être d'origine britannique: c'est d'être laborieux, travaillant, tenace à la besogne, de savoir compter sur soi et de ne pas compter outre mesure sur l'Etat. Son origine importe peu, s'il a ces qualités. Un homme qui vient de la terre et retourne à la terre en vaut dix qui viennent des mines ou des villes bondées de chômeurs et qu'on veut implanter à la campagne parce qu'on ne sait pas à quoi les employer ailleurs. Sur cent de cette catégorie, un seul réussit peut-être,—et encore—à s'enraciner et à faire un immigrant rural convenable, et à quel prix!

"Le Devoir", Montréal.

* * *

Un exemple à suivre

Il y eut, en Chambre, deux discours, prononcés en français. L'un par M. Goulet, député de Russell; l'autre, par M. Saint-Père, un député québecquois. Le fait paraît si en dehors des us et coutumes ordinaires de la députation canadienne-française, que notre chroniqueur parlementaire le souligne dans sa chronique.

Il serait à souhaiter que la langue française résonne un peu plus souvent dans l'enceinte de la Chambre des députés. C'est d'abord le droit de la députation canadienne-française. Pour se servir uniquement de l'anglais, on ne peut invoquer, semble-t-il, que l'anglais est compris par tous les députés, tandis que le français ne l'est que par une minorité. Baser sa conduite d'après ce fait, c'est créer une pratique dangereuse, c'est donner au français le seul droit théorique d'être parlé en Chambre, c'est justifier par ses actes l'usage presque exclusif de l'anglais dans les débats parlementaires. Si l'on admet cette pratique en Chambre pourquoi ne pas l'admettre dans tous les autres services du gouvernement? C'est cette logique des faits que la coutume de parler français pas plus souvent en Chambre tend à établir.

Un usage plus fréquent du français aurait de plus le bon résultat de montrer à la députation canadienne-anglaise la nécessité du bilinguisme. Ce bon résultat compenserait les quelques inconvénients d'immédiats d'ordre pratique qui découleraient de cet usage.

Beaucoup de députés canadiens-anglais, d'ailleurs, savent le français. Car, parmi eux, un bon nombre possèdent une culture qui dépasse la moyenne. Ils seraient heureux d'entendre la langue française résonner un peu plus souvent dans l'enceinte parlementaire.

N'y a-t-il pas une inconséquence à réclamer le bilinguisme pratique dans les divers ministères fédéraux et à le nier dans la discussion parlementaire? Agir ainsi, c'est, sous de faux prétextes, affaiblir la cause générale du bilinguisme fédéral.

C. L., "Le Droit".

Un nouveau cercle de l'A.C.J.C.

Au collège Mathieu, à Gravelbourg

Gravelbourg.—Les élèves du collège Mathieu qui avaient depuis 1925 une société littéraire, l'Académie St-Pierre, dont le but était de "faire mieux connaître et aimer la langue française, en développant les talents oratoires de ses membres afin de les préparer à manier la parole publique aussi bien que les principes de justice et d'équité", viennent de fonder un nouveau cercle local de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, qui portera le nom: "Cercle Lacombe du Collège Mathieu", dont Irénée Tourigny, élève de philosophie est le président. Un autre cercle de l'A.C.J.C. vient également d'être formé à Willowbunch, et d'autres centres canadiens-français de la Saskatchewan suivront.

Nouveau champ d'action du cercle Jeanne d'Arc

En laissant à l'Association Canadienne-française le soin d'organiser les concours de français parmi les nôtres dans l'Alberta, le Cercle Jeanne d'Arc ne songeait nullement à rester dans l'inaction ou à pratiquer une immobile philosophie.

Après dix années de travail au service de la race française, les vaillances combatives et le patriotisme éclairé de ses membres, les engagent à continuer de servir la cause commune dans une autre sphère. Dans cette intention, un montant a été voté pour être distribué comme récompenses aux élèves des écoles publiques supérieures de la ville d'Edmonton, qui obtiendront les meilleurs résultats aux examens officiels de français en juin prochain. A part ces prix en espèces, le Cercle Jeanne d'Arc compte recevoir plusieurs dons en nature, de citoyens anglais, désireux d'encourager ce mouvement sympathique. Le département de l'Education et les professeurs des différentes écoles supérieures, heureux de l'intérêt qu'on leur témoigne, nous promettent leur entière coopération.

Il ne faut point se retirer dans une sotte suffisance, comme dans des retranchements. Une révolution s'opère dans les idées: la race anglaise voit l'importance de connaître les deux langues officielles. Encourageons cette compréhension tardive. Sans nous abuser d'une espérance présomptueuse, efforçons-nous d'instituer une homogénéité mentale, et respectons l'effort de nos concitoyens. Nous avons foi dans l'avenir de la nation; attestons-en par le geste que nous ne sommes pas insensibles au bon esprit qui anime certains de nos frères anglais. Nous y gagnerons. Tendons une main bienveillante à ceux qui se soucient assez de la langue française pour se donner la peine de l'étudier. Ces gens-là, quelles que soient leurs croyances religieuses, sont des amis, qui, en temps opportun, sauront nous prêter le précieux appui de leur influence politique et sociale.

Communiqué.

Courage de la vérité

Les paroles d'un grand Docteur de l'Eglise

Saint Hilaire, évêque de Poitiers, fut un intrépide défenseur de la vérité catholique contre l'hérésie.

Mais, lui disait-on, ne savez-vous pas avec qui vous vous mesurez, et n'avez-vous pas peur?—Oui, vraiment j'ai peur, répondait-il, j'ai peur des dangers que court le monde; j'ai peur de la terrible responsabilité qui pèserait sur moi par la connivence, par la complicité de mon silence; j'ai peur enfin du jugement de Dieu, j'en ai peur pour mes frères sortis de la voie de la vérité, j'en ai peur pour moi dont c'est le devoir de les y ramener.

Autrefois et aujourd'hui

La foi s'entretient par l'étude de la religion. Autrefois, il n'y avait pas un foyer chrétien où l'Evangile et la vie des saints ne fussent en honneur. Aujourd'hui, ces livres pieux sont trop souvent remplacés par des romans insipides ou des feuilletons immoraux. Nos jeunes gens et nos jeunes filles sont au courant de toutes les modes, de tous les sports et de tous les crimes, mais ils ne savent rien, ou si peu, de leur religion. Quelle résistance opposeront-ils, au moment de la tentation à l'entraînement des mauvais exemples, et à la fougue de leurs passions?

Vers la Rivière de la Paix, Alta.

M. l'abbé J. A. Normandeau, chargé de l'organisation de la colonisation dans ce district nous fait tenir ce qui suit:

Il nous fait plaisir de publier la nouvelle.

Bien chers compatriotes de partout:

Le mouvement de colonisation vers la Rivière de la Paix est si grand, si intense, si continu qu'il faut de toute nécessité quelqu'un qui soit parfaitement au courant des conditions du pays pour recevoir les colons, les diriger, leur donner les avis et conseils nécessaires à leur arrivée, former des comités de colonisation dans chaque centre de langue française, chercher et choisir les endroits les plus propices à coloniser, grouper nos catholiques de langue française et les organiser en paroisses homogènes pour leur conservation ethnique et leur réussite à tous points de vue.

C'est cette tâche que, à titre de doyen des colonisateurs de l'Ouest, j'ai cru devoir accepter en toute conscience religieuse, nationale et patriotique, ne croyant par là faire que mon devoir, tout mon devoir et jusqu'au bout!

Mais pour mener à bien cette grande oeuvre, pour remplir cette mission que la divine Providence a donnée au peuple pionnier de ce pays du Canada, il nous faut le "support moral" et la "coopération active" de tous les compatriotes qui ont à coeur la "survivance du groupe français en Amérique, au Canada et dans l'Ouest en particulier: survivance qui ne s'établira que par l'emprise du sol et cette emprise du sol, à son tour, ne se fera que par l'organisation de la colonisation à domicile.

Invite est donc faite par les présentes à tous ceux qui ont besoin de se placer ou de se "déplacer", de venir voir et visiter cet immense et riche pays qui s'ouvre et qui demain peut-être, formera une autre province au nord de l'Alberta.

Pour renseignements généraux sur cette contrée, demandez la brochure intitulée: "La Rivière de la Paix", en français, au département de l'Intérieur, à Ottawa et pour toutes autres informations de détails, écrivez à L'abbé J. A. Normandeau, ptre,

McLennan, Alta.

Banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Calgary

Nos compatriotes de la ville de Calgary obtiennent un grand succès.—Discours du Rév. P. Béliveau, S.J., du docteur L. O. Beauchemin, de M. le curé Beauregard, de M. Roussy de Sales, du docteur J.-L. Petitclerc, de MM. R. Laplante, J. P. McCaffery, de M. l'abbé A. Lepage, et de Mmes Lynch et Miquelon, et M. Victor Despins. — La chorale était sous la direction de M. Cardinal.

On a vu à ce banquet annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Calgary, ce que peut accomplir la persévérance, la constance dans le but visé. Il n'y a pas tant d'années on disait que nos compatriotes étaient infailliblement noyés dans la grande ville anglo-protestante du sud de l'Alberta.

Un, deux trois noms français émergeaient, mais le bilan était peu encourageant: peu de français ou même souvent pas du tout à l'école, pas de paroisse où un prêtre de notre nationalité pourrait donner dans la langue maternelle de ses ouailles les conseils indispensables à la conservation de la foi dans une vaillante conservation de l'idiome ancestral.

Quelques hommes cependant caressaient depuis quelques années, le rêve de l'union des forces, sur le terrain religieux et national.

Il nous a été donné de connaître le patriotisme de deux d'entre ces Canadiens-français de Calgary, patients précurseurs de la paroisse française. Ce sont MM. Jos. Auclair et L. O. Beauchemin, M.D.

LE BANQUET

La réunion organisée avec grand soin depuis plusieurs semaines, fut un succès, dans l'exécution et par l'assistance. Là, comme dans toutes les paroisses canadiennes-françaises vivant d'une vie intense, les dames jouent un grand rôle. On leur avait confié la préparation du banquet et elles se sont acquittées de cette ingrate tâche à la grande satisfaction des convives. Il ne faut tout de même pas oublier de faire une mention honorable de la soupe aux pois de Mme Miquelon. On la mangea, pendant que la chorale mixte dirigée par M. Cardinal, rendait la chansonnette: "Manger de la soupe aux pois", etc.

Le président du banquet

LE DOCTEUR L. O. BEAUCHEMIN, qui a présidé au banquet de la société Saint-Jean-Baptiste, à Calgary, la semaine dernière.

Le banquet fut présidé par le docteur L. O. Beauchemin dont l'activité et celle de ses nombreux amis à Calgary fait l'admiration de tous, tant irlandais, anglais, que compatriotes de la ville ou d'ailleurs.

Il sut remplir ce rôle avec tact, simplicité et à-propos. Dans un substantiel discours que nous publions ci-dessous le président de la Société St-Jean-Baptiste de Calgary, en même temps membre de l'exécutif de l'A.C.F.A., et vice-président de l'Imprimerie Canadienne, remercia ses collaborateurs et eut un bon mot pour le Père Doucet, le vieux missionnaire chez les Pieds-Noirs depuis tant d'années. Il tourna rapidement une page d'histoire que nous dans l'Ouest devrions connaître davantage.

Discours du Dr L. O. Beauchemin

Mesdames et messieurs,

Lorsque nous avons commencé à organiser notre banquet, j'avais écrit à Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, pour lui demander de venir nous adresser la parole à l'occasion de notre banquet. Parti la semaine suivante de Pâques pour se rendre à Rome, il ne put accepter notre invitation et c'est alors que nous nous sommes tournés vers son neveu: le Rév. Père Béliveau, S.J., supérieur du collège des Jésuites d'Edmonton, lui demandant de venir relever notre moral, réchauffer notre patriotisme. Il a daigné accepter puisque vous le voyez ici, ce soir, et j'en suis sûr, vous écouterez ses remarques avec le même esprit que celui que vous auriez accordé à l'archevêque de Saint-Boniface.

Mesdames et messieurs, je n'ai pas à vous présenter M. le curé Beauregard.

Le curé de Sainte-Famille

M. L'ABBE BEAUREGARD curé de la paroisse canadienne-française de Calgary.

Il a consenti de prononcer la santé du Pape en même temps que celle de notre paroisse. Comme nous ne sommes pas à l'église, j'espère qu'il ne sera pas aussi sévère qu'il l'est dans ses sermons.

Il est pour moi ce soir un agréable devoir, celui de vous souhaiter à tous la bienvenue. A nos distingués visiteurs, merci d'être venus vous joindre à nous, votre présence nous est un réconfort de l'union qui doit exister entre nous tous. A tous nos donateurs, ceux qui ont prêté leur concours et le prêtent encore, ce soir, pour le succès de notre fête annuelle, j'adresse un merci du coeur; je ne puis vous payer en argent, je n'ai qu'une espérance à vous donner et celle-là j'en suis sûr, vous récompensera de tous vos labeurs. Je me fais vieux, vous aurez bientôt la chance de devenir "président" de la société Saint-Jean-Baptiste de Calgary.

Mesdames et messieurs, depuis le début de l'organisation de ce banquet, je me suis demandé souvent ce que j'aurais à vous dire. Vous avez suivi comme moi les événements qui se sont déroulés depuis notre dernier banquet, peut-être qu'à certains moments, je les ai vécus plus que vous, néanmoins, nous y avons tous été mêlés d'une façon très active et il me semble que j'aurais mauvaise grâce à venir vous en faire l'énumération. Mais, il y a une chose que je tiens à faire ici publiquement, c'est de remercier le comité de notre société de m'avoir donné leur généreux concours dans toutes nos entreprises et en leur nom, de vous dire à tous, combien nous sommes fiers de la générosité avec laquelle vous avez répondu à tous nos mouvements. Aux ouvriers de la onzième heure comme à ceux de la première, aux petits donateurs comme aux grands: j'apporte mes félicitations; vous avez montré la largesse de votre coeur.

Par la grande bonté de votre évêque et grâce à votre belle fierté, la paroisse Sainte-Famille est fondée depuis six mois et demi et le dévouement de notre bien-aimé curé en a fait l'admiration de toutes les autres paroisses de Calgary. Il y a là, mesdames et messieurs, quelque chose dont nous devons être très fiers et dont nous sommes très fiers et dans un avenir plus rapproché que certains le pensent, les plus sceptiques nous verrons grandir avec un étonnement qu'ils ne pourront comprendre. Loin de moi de vouloir vous faire croire que nous sommes meilleurs que les autres, que nous n'avons plus maintenant qu'à nous croiser les bras et à regarder pousser nos oeuvres, non, mais il y a maintenant quelque chose pour laquelle nous avons de l'ambition à travailler. Toutes nos oeuvres sont vivantes, donnons-leur le soleil de notre enthousiasme et l'effort de notre volonté. Aux pessimistes, à ceux qui voient tout en noir ou qui ont perdu tout intérêt à notre cause, je ne demanderai qu'une chose: **"Laissez-nous passer; regardez-nous faire!"** et, si le coeur vous en dit, emboitez le pas avec nous, car nous, nous allons de l'avant, nous sommes de ceux qui suivent le refrain que vous entendrez chanter sous peu:

En haut les coeurs fiers canadiens,
Vers l'idéal de tous les vrais chrétiens
La Sainte Eglise et la patrie,
Tout chante et tout bien haut nous crie:
Vers les sommets, tournez les yeux, montez, montez.
Montez, toujours montez joyeux.
Tout comme nos aïeux, montez.

Mesdames et messieurs, vous êtes vous déjà demandé pourquoi certains d'entre nous semble avoir plus d'enthousiasme que les autres, dépensent leur temps, leur argent, négligent quelques fois leurs propres intérêts, sans espoir de réclame ou de bénéfice ,et pourquoi? pour tâcher qu'une poignée de Canadiens-français restent ce qu'ils sont: des corps français avec une âme catholique et française, parce que d'abord ce qu'il y a de plus beau, de plus noble chez un homme c'est d'être ce qu'il est: "canadien"; s'il est canadien et qu'ensuite il n'y a pas un être au monde qui devrait être plus fier que nous de dire que c'est du sang français qui coule dans ses veines.

De la vieille France et du Canada, je pourrais vous les nommer par douzaines les héros de notre histoire; qu'il me suffise seulement de terminer par quelque chose de chez-nous, quelque chose qui vous montrera que même à Calgary, il n'y a pas à rougir de son sang français!

L'histoire nous dit que le 29 mai 1751, Pierre de Niverville, compagnon de La Vérendrye, fonda à l'endroit où est aujourd'hui Calgary, le fort de la Jonquière en hommage pour M. de la Jonquière qui était alors gouverneur du Canada, et en 1875 plus de cent ans après, lorsqu'arriva le premier contingent de la police montée, sous la direction du capitaine Brisebois, on érigea le fort Brisebois qui l'année suivante, 1876, fut baptisé de nouveau par le col. MacLeod sous le nom de Calgary, en souvenir de sa ville natale en Ecosse.

Bien qu'il n'y ait de cela qu'à peine cinquante ans, je n'ai pas à vous dire dans quel état sauvage Calgary était alors. C'est au milieu de cette sauvagerie qu'un jeune missionnaire, aujourd'hui âgé de 82 ans, et que nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir avec nous ce soir, plantait sa tente à Calgary. Précisons, c'était le 14 mai 1875.

Homme du bon Dieu, il suivait la trace des découvreurs, détaché de tout souci pécuniaire sans aucune pensée de s'emparer des milliers d'acres de terre qui pourrait aujourd'hui en faire un riche, un puissant avec des millions; il venait avec la seule idée d'évangéliser l'indien, possesseur de ces grands domaines. Vous me pardonnerez de ne pas m'étendre sur les difficultés de tout genre qu'il eut à surmonter durant ses cinquante années de missionnaire, mais trouvez-moi, mesdames et messieurs, à Calgary dans l'Ouest, je dirai, même au Canada, un homme plus digne de notre admiration que le Rév. Père Doucet.

Eh bien! le sang des La Vérendrye, des Lacombe, des Doucet, c'est le nôtre, et malheur à ceux qui auraient la bassesse ou l'ignorance d'en rougir.

Mesdames et messieurs, vous me pardonnerez l'émotion que j'éprouve en ce moment à rappeler de tels souvenirs et vous comprendrez aussi quels sont les sentiments qui peuvent nous animer à travailler afin de garder chez nous la foi et la langue de nos aïeux.

(Longs applaudissements).

Après ce discours le docteur L. O. Beauchemin demanda au curé dévoué de la paroisse canadienne-française de Calgary de prendre la parole.

M. L'ABBE BEAUREGARD

M. l'abbé Beauregard est heureux de retrouver ses paroissiens en dehors de l'église. Il évoque la figure du grand Pape glorieusement régnant, se réjouit avec bien d'autres de la victoire que vient de remporter le Saint-Père en recouvrant une partie de ses biens temporels.

Un vieux missionnaire

LE R. P. DOUCET, O.M.I., vit actuellement à Cluny avec les Pieds-Noirs.

Il insiste sur la nécessité qu'il y a de demeurer fidèle à la paroisse de Sainte-Famille. Il félicite les zélés, les ardents, les convaincus qui sont toujours ponctuels à se rendre à NOTRE église et il sollicite des autres le petit sacrifice de faire un trajet un peu plus long.

M. ROUSSY DE SALES

L'agent consulaire de la France à Calgary a des paroles aimables à l'adresse des visiteurs. Il dit que c'est la première fois que les représentants étrangers sont si nombreux au banquet annuel. Il ne peut s'empêcher de dire un mot des Jésuites qu'il reconnait comme les plus grands pédagogues qui existent et se dit fier d'être un de leurs anciens élèves, et modestement il ajoute, que ce fait n'est peut-être pas à leur honneur,

L'auditoire était cependant convaincu du contraire.

Il est heureux de constater la présence de représentants de l'Ordre des Oblats qui a tant fait pour l'évangilisation des sauvages et pour ouvrir ce pays à la civilisation.

Encore aujourd'hui les Jésuites et les Oblats sont et les missionnaires et les éducateurs de notre population catholique.

M. Roussy de Sales souligne l'opportunité qu'il y a pour nous de conserver la richesse que nous avons en notre bilinguisme. Il évoque les noms des représentants dignes que nous avons obtenu à l'étranger grâce à la supériorité que nous donne la connaissance de deux langues aussi répandues que le sont le français et l'anglais.

M. l'abbé A. Lepage

M. L'ABBE A. LEPAGE, ancien curé de l'Immaculée Conception, missionnaire-colonisateur, fut l'un des orateurs au banquet de Calgary.

Le R. P. Béliveau

LE R. P. BELIVEAU, S.J. recteur du Collège des Jésuites d'Edmonton, fut le principal orateur au banquet de Calgary.

LE R. P. BELIVEAU, S.J.

Le principal discours de la soirée et celui que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs, à cause des vérités fortes qu'il contient, est celui du Recteur du Collège des Jésuites.

Mesdames et messieurs,

L'heure n'est plus aux grands discours. Trop souvent par le passé on nous a reproché, peut-être pas sans raison, de faire de notre action patriotique une affaire de discours emporte-pièce et ensuite de rester en panne. Loin de nous la pensée que la paroisse de Calgary n'ait pas déjà servi la cause d'une façon bien réelle et efficace. La vie canadienne a progressé d'une façon admirable ici depuis quelques mois et l'élan donné ce soir n'a pas l'air de vouloir ralentir si j'en juge par l'assistance que nous avons le bonheur de voir ici ce soir. Votre présence manifeste bien votre désir de vivre. C'est une noble et sainte pensée qui a inspiré vos aînés de vous convoquer chaque année pour ces agapes fraternelles.

On a bien voulu me faire l'honneur de vous apporter le message du clergé canadien-français d'Edmonton. Je vous le transmets en deux mots: préservez vos enfants de l'influence néfaste de l'école neutre et suivez les directives qui vous viennent de l'Exécutif d'Edmonton. Il y a quelques mois, je montrais au banquet des Chevaliers de Colomb à l'aide de témoignages d'hommes qui ne sont ni de notre religion ni de notre race, ce qu'il faut penser du système d'écoles préconisé dans la province d'Alberta. Tous les gens sérieux ont remarqué un abaissement moral considérable chez les enfants; une augmentation inquiétante de la criminalité; le manque d'équilibre dans les cerveaux de la jeune génération. A cela pas lieu d'être surpris, puisque notre système d'écoles a une inspiration toute maçonnique. En voulez-vous la preuve:

Entendez les aveux de l'un des conspirateurs maçonniques, le philosophe Orestes Brownson qui se convertit avant de mourir (fév. 1894). On devrait d'abord, dit Brownson, réveiller chez les Américains le sentiment de leurs droits . . . les délivrer de leurs superstitions et de la crainte d'un pouvoir invisible (Dieu) les émanciper de la tutelle du clergé, les tirer de la contemplation d'un paradis imaginaire après la mort et fixer leur attention sur la poursuite du bien terrestre. Il fallait en second lieu, au moyen d'une action politique établir un système d'écoles d'Etat, dans lesquelles tous les enfants seraient nourris, habillés, entretenus, instruits au dépend du trésor public.

On supposait que les parents étaient généralement incapables d'élever leurs enfants. On voulait que l'Etat prit complètement la charge des enfants. On libérait ainsi les parents de leurs obligations. Le but à atteindre était d'abord de diminuer les charges du mariage et d'enlever les principales raisons qui le rendent indissoluble; et ensuite d'assurer l'avenir (au point de vue maçonnique, en donnant aux enfants une éducation rationnelle (lisez rationnaliste) pour en faire des hommes libres de toute superstition. c'est-à-dire de toute croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme. Les trois grands ennemis du bonheur de l'homme ici-bas étaient (selon le dogme des loges) la religion, le mariage ou la famille et la propriété privée. A la religion il fallait substituer la science; à la propriété la communauté des biens (programme du Socialisme issu du maçonnisme) au mariage il fallait substituer la communauté de femmes ou plutôt il ne devait plus y avoir ni époux ni épouse. Il n'y aurait plus que des hommes et des femmes libres de vivre ensemble . . . autant de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable.

Notre oeuvre, dit Brownson, reposait donc entièrement sur un système d'éducation, dans les écoles publiques, organisées d'après nos plans. Pour arriver à ce but, on proposa d'organiser secrètement toute la république d'après un plan qui était à peu près celui des Carbonari d'Europe. C'est-à-dire que la maçonnerie adopta le plan des loges des Carbonari pour imposer partout l'école publique sans Dieu aux mains de l'Etat extérieurement aux mains de la maçonnerie en réalité. Les membres de cette société secrète, ajoute Brownson, devaient d'abord chacun dans sa localité profiter de tous les moyens en leur pouvoir pour préparer l'opinion publique en faveur de l'éducation par l'Etat aux dépens du trésor public.

C'est-à-dire en faveur du monopole de l'Etat maître d'écoles en vue d'arriver à la déchristianisation populaire.

On n'inocule pas un poison quotidiennement dans le système sans qu'il en souffre. Si jamais on ne parle à l'enfant du Maître de la vie, il trouvera étrange ensuite qu'on lui conseille de le prier. Pourquoi la foi reste-t-elle si vivace dans le Québec malgré bien des défaillances morales? sinon parce que des religieuses ont inculqué à l'enfant tous les jours à l'école les dogmes de notre sainte religion. La jeune fille qui s'engagera dans les liens du mariage et à qui Dieu donnera des enfants ne pourra pas ne pas transmettre ce qu'elle a entendu si souvent.

Aussi l'Eglise est-elle très exigeante sur ce point. Les parents ont l'obligation de faire instruire leurs enfants dans des écoles catholiques s'il y en a. Mais votre souci doit aller plus loin: la fondation d'un couvent canadien-français. Tous les sacrifices que vous coûtera cete initiative seront amplement compensés par les fruits abondants que vous en retirerez. Nos religieuses canadiennes-françaises sont admirables. Elles sont d'un tel dévouement, elles reflètent avec un relief si accusé les vertus du divin Maitre qu'elles moulent divinement les petits êtres que vous leur confiez.

(A SUIVRE)

A regret nous disons à nos lecteurs que nous avons dû couper le compte-rendu de la fête de Calgary et d'autres courriers car nous n'avons pas encore reçu la papier attendu.

Espérons que nous pourrons agrandir le journal la semaine prochaine.

Picardville

M. Georges Thibault vient de vendre sa salle de billard à M. Hormidas Lambert de Beaumont. M. Thibault nous quittera pour Montréal. Nous le regrettons vivement. C'est un bon citoyen qui s'en va; de plus un sage marguiller de notre conseil de paroisse. Nous sommes heureux de pouvoir compter M. Lambert pour un des nôtres. Tout le succès possible lui est désiré—même assuré.

"Une de perdue deux de retrouvée! M. Derval et Mme Derval, autrefois de Westlock se cherchent un logement au village. M. Derval a un camion et fera le charroyage du fret.

Picardville augmente sensiblement le nombre de ses familles.

Legal

Vendredi de la semaine dernière eurent lieu les funérailles de Dame Oscar Létourneau, décédée le mardi précédent à l'hôpital Général d'Edmonton, à l'âge de 2 ans. Elle laisse un époux éploré, mais résigné, et un jeune bébé d'un mois. Durant les deux jours qui précédèrent la sépulture, la résidence d'Hubert Létourneau, où le corps était exposé ne désemplit pas, et des prières continuelles furent récitées pour le repos de l'âme de la défunte. Une foule considérable et une longue procession d'automobiles accompagnèrent le corps jusqu'à l'église, où la levée du corps fut faite par M. le curé Goutier. La messe de requiem fut chantée par M. le curé, assisté de M. l'abbé Leduc, comme diacre, et de M. l'abbé Mallet, curé de Vimy, comme sous-diacre. Avant l'absoute, Joseph Préfontaine chanta avec une expression touchante, le beau cantique "Vierge Sainte", de l'abbé Perreyve. La défunte était une convertie, ayant été baptisée en 1924, en même temps que ses trois autres soeurs. Elle était une chrétienne accomplie et une catholique de foi sincère. R. I. P.

Ce même jour, vendredi 26, Joseph Bouchard, 71 ans, un pionnier de St-Emile, mourait à la résidence de son fils Eugène, district de Diligence. Il était malade depuis plusieurs mois, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. L'avant-veille encore, il s'était rendu au village, et il conduisait lui-même sa voiture. Une hémorrhagie interne, causée par le mauvais fonctionnement du coeur, le foudroya en quelques heures. La sépulture eut lieu lundi de cette semaine. Une grande affluence de monde assista aux funérailles, qui furent solennelles. Le défunt était Ligueur du Sacré-Coeur, et le drapeau de la Ligue fut à l'honneur porté par Delphis Coulombe. M. le curé Goutier fut l'officiant à la levée du corps, à la messe de requiem et, à l'absoute, assisté de MM. les abbés Leduc et Mallet, comme diacre et sous-diacre. Ce fut aussi M. le curé, qui accompagna le corps à sa dernière demeure et bénit la fosse, devant l'assistance tout émue. Avec Joseph Bouchard, disparait une des vieilles figures de la paroisse. Venu ici avec ses vieux parents et sa nombreuse famille, il y a 29 ans, il fut toujours un enthousiaste de Saint-Emile. Il n'eut pas toujours la vie facile, alors qu'au début, il fallait faire de longs charrois pour subvenir aux besoins de l'existence, et bien des fois, il fit le voyage aller et retour jusqu'à Athabasca et même au Lac des Esclaves. Chrétien et paroissien modèle, il repose à présent près de son épouse, qui l'a précédé dans la tombe, il y a 4 ans. A l'offertoire et avant l'absoute, Joseph Préfontaine rendit de beaux chants appropriés, entre autres le "Suscipe Domine", de Saint Ignace. R. I. P.

La veille des funérailles, un télégramme nous apprenait la mort de M. l'abbé Bouchard, décédé le jour même, à l'âge de 63 ans, curé de Red Lake Falls, Minn. Ce fut une triste surprise pour tous et surtout pour la famille, car on l'attendait pour les funérailles de son frère. Son dernier voyage ici fut en 1925, lorsqu'il vint pour l'enterrement de sa belle-soeur. M. l'abbé Bouchard fut le premier curé de Legal, de 1898 à 1902. Ce fut lui, qui construisit l'église en troncs d'arbre, qui pendant de longues années, servit de lieu du culte. R. I. P.

Dimanche dernier, après la grand-messe, eut lieu l'assemblée des commissaires des neuf écoles de la paroisse, en vue de prendre un décision, au sujet du concours de français, proposé par l'A.C.F.A. Tous ont été unanimes, à ce que leur écoles respectives y participent. Il n'y a pas de meilleur stimulant pour la survivance de notre langue.

Dimanche soir, à 8 h., dans la salle paroissiale, M. le curé présida à la distribution des prix du concours de "smear". Le 1er prix des dames, service à dessert, 21 morceaux, fut gagné par Mlle Bertha Maurier, le 2e, service à thé, 6 morceaux, par Mme J. A. Boisvert; le 3e, plats en pyrex, 5 morceaux, par Mme F. Rémillard; le 4e, service à boire, 8 morceaux, par Mlle Gisèle Léger, et le 5e, plateau en pyrex et argent, par Mme A. Therrien. Le 1er prix des hommes, service à découper I.X.L., fut gagné par Eug. Proulx; le 2e, couverture de voyage, par J. A. Garneau; le 3e, nécessaire de toilette, par J. A. Boisvert; le 4e, plume-fontaine et crayon-mine, par Ernest Bachand, et le 5e, service à liqueur, 8 morceaux, par Arthur Proulx. La séance des vues animées, qui suivit la distribution des prix, fut très goûtée de la nombreuse assistance. Comédie de Ch. Chaplain "The Rink"—une visite aux chutes Niagara—l'émouvante histoire de la lutte entre Montcalm et Wolfe, et la chute de Québec.—Enfin un voyage à travers la vieille province de l'Est.—Nous espérons dans une couple de mois avoir une autre séance de vues animées. Ce sera cette fois le cinématographe parlant, la dernière merveille des inventions. La date sera annoncée plus tard.

Dimanche prochain, grande séance par le club dramatique de Legal. "La tour du Nord", drame en trois actes. Les sièges réservés s'enlèvent rapidement. N'oubliez pas de les retenir de bonne heure, ou vous serez désappointés.

Mme Eug. Perras est revenue de Montréal, où elle avait été appelée au chevet de sa mère, gravement malade. Sa petite fille, Marie-Rose, qui était en pension dans l'Est, depuis deux ans, est revenue également.

Corerspondant.

VENTE A L'ENCAN DE LIMITES A BOIS DES TERRES DU DOMINION

Le droit de coupe en vertu du permis No. 4775, concernant les terres suivantes de la province de l'Alberta, sera mis en vente à l'encan public au prix réservé de $11,082.00 à 2 heures, p.m., mercredi, le 29 mai prochain, au bureau de l'agent des terres du Dominion à Edmonton:

Limite à bois No. 4775, sise dans la province de l'Alberta, comprenant la section No 32; canton 82, section 4, la moitié sud et le quart nord-ouest de la section 5, la moitié est de la section 6, le quart sud-est de la section 8, et le quart sud-ouest de la section 9, canton 83, rang 2, à l'ouest du 6e méridien, couvrant une superficie d'à peu près 3.8 milles carrés.

Les conditions de paiement, taux du louage, royauté, etc., sont contenus dans les règlements forestiers dont vous pourrez vous procurer copie sur demande ou à l'agent des terres du Dominion à Edmonton.

J. W. MARTIN,
Commissaire en charge.
Département des Terres,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa, le 3 avril 1929.